

Le centenaire de Pasteur

L'Université de Montréal a terminé ses fêtes, hier soir — Homages rendus à Pasteur par Mgr Georges Gauthier et par le Dr Georges Baril — M. Naggiar félicite l'Université de son initiative.

Un grand nombre de personnes se sont jointes encore à l'Université de Montréal, hier soir, pour célébrer, par une dernière manifestation, le centenaire de naissance du grand savant français qui fut Pasteur.

La soirée, comme celle de la veille, a eu lieu à la salle Saint-Sulpice. Le docteur Georges Baril, de l'Université, a fait un long et magistral exposé des études de Pasteur sur la chimie. Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier a ensuite dit avec éloquence la foi catholique de Pasteur et sa défense de la foi. Enfin on a entendu M. Paul-Emile Naggiar, consul général de France, à Montréal, qui a félicité l'Université de Montréal de sa belle initiative et a appuyé sur une des grandes qualités de Pasteur: le désintéressement.

LE DOCTEUR GEORGES BARIL, A OUVERT LA SERIE DES CONFERENCES PAR LE TRAVAIL SUIVANT:

PASTEUR ET LA CHIMIE

Sous la conduite du brillant professeur de physique des Facultés de Sciences et de Médecine, dit le Dr Baril, nous sommes arrivés à la connaissance du pouvoir rotatoire moléculaire des corps, phénomène physique décrit par Biot en 1815. Nous avons vu ensuite quel parti Pasteur a tiré de cette notion, jointe à celle de l'isomérisation cristalline, pour trouver l'acide tartarique racémique. C'était formé de quantités égales d'acide tartarique droit et d'acide tartarique gauche. Voici des modèles en bois de ces cristaux, et des photographies de quartz et de cristaux d'acide tartarique droit et gauche. Et le Dr Gendreau de conclure que cette découverte avait été le fondement d'une science nouvelle, la «stéréochimie», à laquelle je suis chargé de vous initier.

Mais avant de commencer l'exposé de cette question, à laquelle j'ajouterai une étude des travaux de Pasteur sur la fermentation, permettez que je dise un mot de l'étudiant en chimie. On a dit que Pasteur avait obtenu des notes méritoires en cette matière; c'est vrai. Mais cela ne l'a pas empêché de justifier par toute sa carrière le mot que, lors du concours d'agrégation, ses leçons de physique et de chimie avaient fait dire au jury: «Ce sera un excellent professeur.» Et cet autre de son ami intime Chappuis: «Vous verrez ce que sera Pasteur.» Cela ne l'a pas empêché non plus d'aimer passionnément la chimie, au point de regretter bien souvent que l'enchaînement des recherches auxquelles il consacra les 35 dernières années de sa vie ne lui permit pas de revenir à ses premiers travaux.

Elève de l'Ecole Normale, il ne négligeait rien de ce qui pouvait développer son habileté comme manipulateur. Il ne se contentait pas des exposés théoriques des cours. En homme pour qui une seule chose devait compter dans sa vie scientifique: «le savoir le fait expérimental», il travaillait privément à compléter les expériences dont la durée dépassait les limites d'un cours.

C'est ainsi qu'il connut «sa première joie scientifique» le jour où il eut en sa possession soixante grammes de phosphore qu'il avait extrait de la cendre d'os. Devenu préparateur de Balard, c'est dans ce laboratoire que Pasteur rencontre Laurent. Au cours d'un travail fait en commun avec ce savant, il inscrit dans son carnet la note suivante: «Un jour, c'est Pasteur que je cite, il arriva que M. Laurent étudiant, si je me rappelle bien, un tungstate de soude parfaitement cristallisé et préparé suivant les indications d'un autre chimiste dont il vérifiait les résultats, me fit voir au microscope que ce sel en apparence très pur était évidemment un mélange de trois espèces de cristaux distincts, qu'un peu d'habitude des formes cristallines permettait de reconnaître sans peine. Cet exemple et plusieurs autres du même genre me firent apprécier tout le parti que les études chimiques pouvaient retirer de la connaissance des formes cristallines. Les leçons de notre maître et excellent professeur de minéralogie, M. Delafosse, m'avaient depuis longtemps fait aimer la cristallographie. Alors, pour acquiescer l'habitude des mesures goniosométriques, je me mis à étudier avec soin les formes d'une très belle série de combinaisons qui toutes cristallisaient avec une grande facilité, l'acide tartarique et les tartarates.»

Cette observation ne fut pas étrangère aux mémoires qu'il présenta à l'Académie des Sciences sur «le dimorphisme du soufre» et sur «une liste de tous composés dimorphes» connus à son époque. Elle ne le fut pas davantage à la ténacité avec laquelle Pasteur s'acharna à rechercher «les formes hémédriques» qui devaient lui livrer le secret de la composition de l'acide racémique. Une fois ce coin de voile levé, sur une question qui passionnait les chimistes du temps, s'en tint-il là? Ce serait mal le connaître que de le penser un instant. D'où venait cet acide racémique? Comment pouvait-on le produire? A quel tenait cette différence d'action sur la lumière polarisée entre

l'acide droit et l'acide gauche qu'il avait isolés? Était-ce simplement l'effet d'un arrangement des cristaux, ou bien n'était-ce pas plutôt le résultat d'un arrangement différent des atomes dans les molécules de ces corps? La solution du problème était capitale, au point que la société de Pharmacie avait offert un prix de 1500 francs à celui qui réussirait à préparer artificiellement l'acide racémique. Cette question résolue, c'était en effet la connaissance de tout un groupe important de composés chimiques voisins qui en découlerait; c'était aussi une fabrication. Mais, par-dessus tout, c'était des idées nouvelles qui devaient naître sur la constitution des molécules organiques et dont la fécondité devait se traduire par la production de milliers de composés synthétiques, dont l'existence peut en quelque sorte être prévue sur le papier avant d'être réalisée. Pasteur s'applique donc à grouper tous les faits expérimentaux possibles.

Ayant appris de Mitscherlich qu'un fabricant allemand obtenait de nouveau de l'acide racémique, (on n'en avait pas vu sur le marché depuis 1820) époque où l'Alsacien Kestner avait obtenu le sien par hasard! Pasteur voulut se rendre compte par lui-même du fait, et savoir si cet acide racémique ne provenait pas par hasard des tartres bruts employés pour la fabrication de l'acide ordinaire ou dextrogyre.

C'était en même temps rechercher sous quelle forme les tartres se présentent dans la nature. Il visita les principaux centres de fabrication d'Allemagne, d'Autriche et de Bohême, et revint convaincu que quelques industriels ne fabriquaient pas de racémate, mais d'autres composés qu'ils prenaient pour du racémate (il y avait de la camélate dans ce temps-là comme aujourd'hui); tandis que d'autres obtenaient tout fait des tartres bruts d'acide racémique ou ses sels qu'ils livraient au commerce en petite quantité.

Personne n'avait donc encore réussi à préparer le racémate artificiellement.

De retour à Strasbourg, où il était professeur de chimie, Pasteur réussit à obtenir de l'acide racémique en mélangeant des solutions également concentrées d'acide tartarique droit et gauche. Ce mélange s'échauffe beaucoup et la liqueur se solidifie sur le champ par une cristallisation abondante d'un acide paratartrique, identique à l'acide de Thann dont il était parti. En même temps il réussit à isoler un acide tartarique complètement inactif sur la lumière polarisée et indissoluble en chauffant le tartre droit ou le tartre gauche de cinchonine à 170° centigrade, pendant cinq ou six heures. Dans la même expérience, il réussissait à produire du racémate, ce qui correspondait à faire de l'acide droit avec de l'acide gauche ou réciproquement. La chimie désormais possédait quatre acides tartariques: le droit, le gauche, le racémique et le posé. C'était un premier jalon de posé sur la route qui conduisait à la notion de l'isomérisation des corps organiques, c'est-à-dire à la transposition des atomes d'une molécule le sous l'influence de la chaleur, de façon à permettre la production d'une molécule nouvelle différente de la première, réaction dont les exemples ne se comptent plus aujourd'hui en chimie organique et qui quelquefois embête passablement les chimistes.

Pour compléter le dossier expérimental de la question qui nous occupe, Pasteur étudia d'autres acides organiques tels que l'acide aspartique, l'acide malique et leurs sels, pour savoir dans quelle mesure il pouvait généraliser ses conclusions. Il rechercha l'influence sur le pouvoir rotatoire de ces acides de l'introduction dans leur molécule de corps actifs eux-mêmes sur la lumière, tels que certains alcaloïdes, la cinchonine, la quinine, la brucine, la strychnine. Le tout fut exposé en de nombreux mémoires présentés à l'Académie des Sciences et publiés dans les revues scientifiques de l'époque.

Bref, après de longues années de recherches, Pasteur pouvait conclure de l'existence des quatre acides tartariques à celle d'un nouveau exemple d'isomérisation dont il devait devenir dans la science moderne l'isomérisation optique, dont Pasteur a formulé les lois.

Pasteur a été le précurseur d'une science dont les développements se sont traduits par la découverte de nouveaux corps organiques, science qui aujourd'hui se complète par les travaux sur la stéréochimie de l'azote et du soufre, sans que nous puissions exprimer ce que nous réservons l'avenir dans ce domaine encore à peine exploré.

«La fermentation est un phénomène chimique dans lequel un composé organique se modifie d'une manière déterminée sous l'influence d'une autre matière organique ou ferment qui, en général, ne fournit rien de sa propre substance au produit de la réaction, ceux-ci étant formés au «dépens de la matière fermentescible». (Troost et Péchard.)

Le mot de «fermentation» est souvent pris dans un sens plus restreint pour désigner la fermentation alcoolique, c'est-à-dire, la décomposition d'un sucre appelé glucose ou glycose en alcool et en gaz carbonique, que nous prendrons comme type de notre exposé.

On distingue aujourd'hui deux sortes d'agents producteurs de ces phénomènes: les ferments figurés ou organisés, et les ferments solubles ou diastases.

Les phénomènes de fermentation

étaient connus dès la plus haute antiquité.

Il suffit d'une seule expérience de Pasteur pour démontrer complètement la théorie de Liebig. Pasteur, ensemencement au liquide sucré contenant des matières minérales et une trace de levure. Contrairement aux prétentions de Liebig, cette levure, loin de se décomposer et de se détruire, se développe. Elle bourgeonne; elle augmente de poids de telle sorte qu'on en retrouve à la fin vingt ou trente fois plus qu'on en a semé. C'était la preuve expérimentale indiscutable de la justesse des idées de Cagniard-Latour. Mais Pasteur ne s'en tint pas là. Il démontra que «toute fermentation est un phénomène chimique corrélatif d'un acte vital commençant et s'arrêtant avec ce dernier; que chaque fermentation est liée au développement et à l'évolution d'un être vivant qu'il appelle le ferment. Il enseigne comment isoler les ferments; comment les cultiver, les purifier et reproduire en ensemencement des traces de ferments dans les milieux appropriés, les diverses fermentations. (Crassavante.)

Le sort de la théorie vitale de la fermentation était donc dans une large mesure liée à la façon dont Pasteur pourrait disposer de cette objection.

Tout à tour, il étudia donc les fermentations lactique, alcoolique, acétique et, en général, les causes des maladies de vins et de la bière. Des observations sur la fermentation ammoniacale complètent le dossier.

La découverte de Pasteur au sujet de la fermentation alcoolique n'a pas consisté uniquement à prouver le rôle de la levure dans la production de ce phénomène. Pasteur démontra quelle était l'origine de ces levures; les formes diverses sous lesquelles elles se présentent; l'influence de la température sur leur développement. Il indiqua les procédés permettant de purifier les levures commerciales qui sont souvent de mélanges contenant des germes de maladies, des semences de mycédermes ou de tumeurs. Il prouva, enfin, que l'équation formulée par Lavoisier n'était pas complète; que la réaction était en réalité beaucoup plus complexe qu'on ne l'avait cru jusqu'alors; et qu'outre l'alcool et le gaz carbonique, il se produisait de la glycérine, de l'acide succinique, de la cellulose et des matières grasses. Tous ces faits avaient échappé même à Gay-Lussac et à Thénard qui s'étaient occupés de la question. Et nous arrivons à dire un mot des maladies des vins et des bières. Pasteur montre que la transformation du vin en vinaigre est l'effet du «mycoderma aceti», encore un ferment qui, en absorbant l'oxygène de l'air oxyde l'alcool du vin et le transforme en acide acétique. Le vin devient acide ou piqué ou aigre. Il fait connaître un bacille qui est la cause de la tournure et de la pousse, maladies par lesquelles le vin se trouble, s'affaiblit et devient fade. Il montre qu'il existe un ferment s'attaquant à la glycérine, et cause de l'amertume des vins vieux. Non content de découvrir le pourquoi de ces maladies, il indique les moyens de les prévenir, en sélectionnant les levures, en les purifiant, en chauffant les vins faits et les bières à 60° pendant un certain temps. C'est l'origine de la pasteurisation.

Les conséquences des découvertes de Pasteur sur la fermentation furent considérables. L'industrie la première en tira partie. Outre les services qu'il rendit à cet industriel de Lille, dont on a parlé, Pasteur enseigna aux viticulteurs comment traiter les vins pour prévenir les maladies dont ceux-ci pouvaient être le siège. Il fit à ce sujet une expérience décisive. Prenant une consommation importante de vin, il la divisa en deux parts égales; il pasteurisa l'une et la laissa l'autre sans lui faire subir cette opération. Les barriques furent embarquées sur un cargo, et après deux mois de voyage sur mer, ouvertes au retour du navire. Le vin qui avait été pasteurisé était absolument sain; pendant que l'autre avait commencé à s'altérer et dut être consommé immédiatement pour ne pas devenir une perte totale. Pasteur démontra du reste par des expériences décisives que le procédé de chauffage qu'il a décrit n'enlève rien au vin de son bouquet ou de ses qualités.

Aux brasseurs, il apprit comment cultiver la levure pour améliorer les bières qu'ils fabriquaient et les préserver elles aussi de maladies identiques à celles des vins. La pasteurisation se pratiqua donc aujourd'hui. Notre industrie laitière bénéficie encore de ses applications à la fabrication du beurre et du fromage pour en assurer la conservation. La fabrication des conserves, alimentaires, soupes, viandes et légumes, repose sur la stérilisation dont la pratique découle des travaux de Pasteur.

L'agriculture a aussi bénéficié des découvertes de Pasteur. S'inspirant de ses travaux, des chercheurs de laboratoire se mirent à étudier les phénomènes qui se produisent dans le sol lorsqu'on y dépose les engrais destinés à la fertilisation.

Enfin, la médecine et la physiologie ont reçu une impulsion nouvelle des découvertes de Pasteur. Sans parler des conséquences bactériologiques et médico-chirurgicales dont vous avez entendu l'exposé par M. le professeur Bernier, et par le doyen de la Faculté de médecine, la chimie biologique devait tirer partie des idées nouvelles. Nous ne croyons pas exagérer en affirmant que les progrès réalisés dans l'étude des diastases sont une conséquence directe des recherches que Pasteur a provoquées par ses travaux sur la fermentation, et la théorie vitale qu'il a proposée comme conséquence de ses expériences. Bien que toutes ces questions soient toujours à l'étude, une lumière nouvelle a éclairé les phénomènes du métabolisme animal. On attribue aujourd'hui les diverses transformations que subissent les aliments dans l'organisme, aux diastases sécrétées par nos cellules glandulaires. Ces diastases seraient aussi les agents responsables des phénomènes d'assimilation de nos tissus. Que nous réserve l'avenir en toutes ces matières? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, l'existence des diastases ne nous empêche pas de

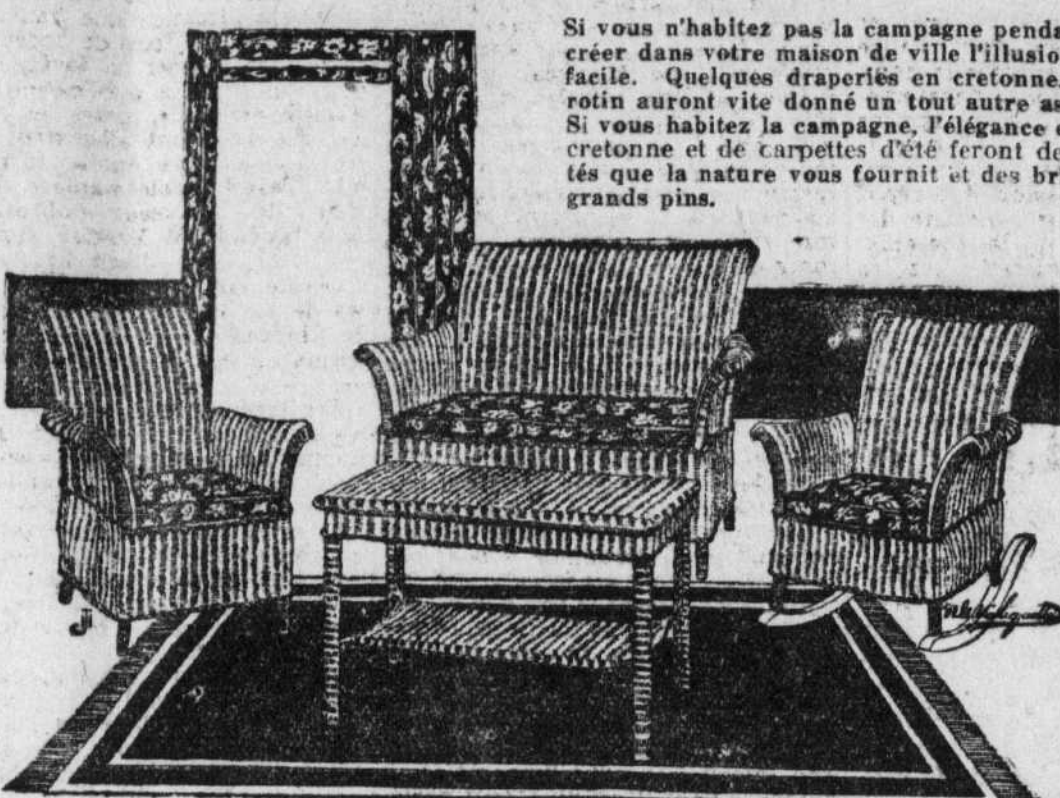
(suite à la page 5)



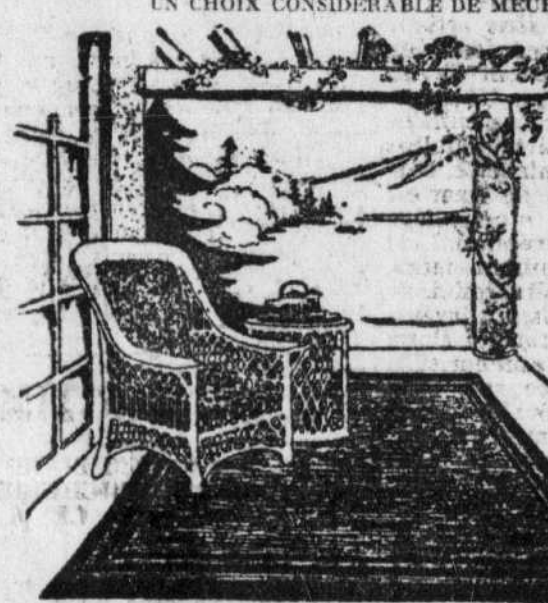
Meubles d'Eté

Pour la Maison de Ville ou le Chalet de Campagne

Si vous n'habitez pas la campagne pendant la chaude saison, vous aimerez quand même à créer dans votre maison de ville l'illusion d'une atmosphère rafraîchissante. Rien n'est plus facile. Quelques draperies en cretonne. Une de nos carpettes d'été et de jolis meubles en rotin auront vite donné un tout autre aspect à votre foyer. Si vous habitez la campagne, l'élégance et la légèreté de meubles en rotin, de draperies en cretonne et de carpettes d'été feront de votre chalet l'endroit recherché pour jour des beaux jours que la nature vous fournit et des brises rafraîchissantes que vous apportez le lac ou les grands pins.



AMEUBLEMENT EN ROTIN, QUATRE MORCEAUX, \$89.00 — Par un illustré ci-dessus. Votons détachables, recouverts en tapéstry. Fini ivoire ou brun. Rotin solide et serré. Soif. Complet. UN CHOIX CONSIDÉRABLE DE MEUBLES EN ROTIN DE \$28.00 à \$390.00



Notre Immense Assortiment de TAPIS et CARPETTES d'ETE offre un Choix Considérable des Dessins Populaires à des Prix Attractifs.

CARPETTES EN "CATALOGNE"

Dans le commerce elles sont baptisées "Carpettes Impératrice Joséphine". Nous les connaissons mieux sous le vieux nom de "catalogne" auquel se rattachent mille souvenirs. Elles sont très jolies dans leurs teintes "Vieux Rose", "Grise" et "Bleue" et jouissent d'un très grand popularité aux prix attractifs auxquels nous les vendons.

27 x 54 pouces à	\$ 4.80
36 x 63 pouces à	\$ 8.00
48 x 84 pouces à	\$15.20

CARPETTES REVERSIBLES

Magnifiques imitations de Tapis de Smyrne. Couleurs attrayantes et nouvelles.

25 x 48 pouces à	\$ 4.75
36 x 60 pouces à	\$ 6.75
48 x 84 pouces à	\$15.20

CARPETTES "CREX"

Fonds unis drap et vert avec bordure et aussi à médaillons.

48 x 96 à	\$ 7.20
6 x 9 à	\$ 8.20
8 x 10 à	\$12.90
8 x 10 à	\$12.90
9 x 12 à	\$20.00



471-477 STE. CATHERINE EST
LE PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, à l'adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les correspondances anonymes s'adresseront au papier, de l'encre, à l'adresse postale, et à nous une lettre de la main, s'il y a lieu, nous en prendra acte définitivement.

Pour économiser

M. le rédacteur, Je vous envoie sous pli une lettre que j'ai adressée de Chicago par une firme pseudo canadienne de Montréal. Depuis qu'un timbre de trois sous est requis pour franchir une lettre au Canada, un bon nombre de maisons d'affaires font l'expédition de leurs annonces, circulaires, etc., au commerce canadien, de l'autre côté de la ligne 45ème, en combinant par là 1 sou sur chaque lettre. Lorsqu'il s'agit d'adresser une lettre circulaire à dix mille marchands canadiens, cela veut dire une économie de \$100.00 pour l'annonceur, une perte de \$300.00 pour le département des postes et l'Encaisse sans encaissement de nos dépens.

Je vous laisse le soin d'attirer l'attention de nos autorités postales, si vous le jugez à propos. Votre bien dévoué, IVANHOE FRIGON.

LES RECOLTES DU QUEBEC

UN RAPPORT DU BUREAU PROVINCIAL DES STATISTIQUES SUR L'ETAT DES CULTURES AU COMMENCEMENT DE JUIN.

Quebec, 6 — Voici quelles sont les impressions générales des récoltes d'après des rapports adressés au bureau des statistiques de Québec, au commencement de juin, par les agronomes officiels du gouvernement.

Bas St-Laurent — Les bestiaux sont aux pâturages, mais ils sont sortis des étables très maigres, en général; il a diminution des espèces bovine et ovine dans tous les comtés du district, moins la Gaspésie. Les semences étaient à moitié complètes à cette époque; dans l'Amévacouata, elles étaient très avancées, de même que dans la Haute et Bonaventure, le 1er juin; elles ont été faites dans de très bonnes conditions; les pâturages sont gras, excepté dans la Haute, où la végétation est quelque peu tardive; les gelées d'hiver ont fait tort aux prairies; celles du printemps ont aussi endommagé les jeunes plants, à certains endroits. Partout, à cette époque, on se plaignait d'un commencement de sécheresse.

District de Québec — Les bestiaux sont rendus aux pâturages, mais très maigres; il y a diminution remarquable de l'espèce bovine, dans tous les comtés du district, d'au moins 10 p.c., affirmé-on; les espèces ovine et porcine se seraient maintenues au même nombre. Les semences étaient presque complètement terminées le 1er juin; elles ont été faites en très bonnes conditions,

malgré un peu de sécheresse; les pâturages, bons dans la Beauce, et dans Lotbinière, étaient plutôt médiocres dans les autres parties du district. Les gelées d'hiver ont aussi fait tort aux prairies; par contre, aucune gelée du printemps n'a causé de grand dommage. La sécheresse commençait à se faire sentir; heureusement que les cataractes du ciel se sont ouvertes depuis. Dans Dorchester, l'agronome signale une épidémie de chenilles à tente; les arbres fruitiers et les érables en sont atteints.

District de Montréal — Partout les bestiaux étaient aux pâturages, le 1er juin; ils ont quitté les étables plutôt maigres. On constate une diminution des espèces bovine et ovine, un peu partout. Les semences sont terminées, et elles ont été faites en très bonnes conditions; les pâturages sont médiocres dans Bagot, Bromont, Yamaska et Joliette, rapportent les agronomes de ces comtés. Ailleurs, ils seraient abondants. Les gelées d'hiver ont causé de grands torts aux 4-5 des prairies neuves; quant aux vieilles prairies, elles en ont peu souffert. Les plants de fraise et le trèfle ont été endommagés par les gelées du printemps. L'agronome de Labelle, division no 1, affirme que la superficie ensemencée en blé d'Inde fourragère sera de 40 p.c. supérieure à celle de l'année dernière. Les cultivateurs de cette région commencent aussi à récolter de la graine de trèfle, en quantité; même remarque, au sujet de l'ensemencement de la superficie du blé d'Inde fourragère, de la part de l'agronome du comté de Bromont. L'agronome d'Arthabaska rapporte qu'il y a beaucoup de chenilles, dans son comté.

Nord de la province — Le 1er juin, les bestiaux étaient aux pâturages, et grâce à l'excellente récolte

de l'automne dernier, ils sont en très bon ordre. Le nombre d'espèces d'animaux domestiques n'a pas diminué non plus. Les semences y sont très avancées, et elles ont été faites en de bonnes conditions; les pâturages sont riches, mais on demandait de la pluie, le 1er juin. Les prairies n'ont pas été endommagées par les gelées. Dans l'Abitibi, les fourrages étaient rares et très chers, l'hiver dernier, de sorte que les bestiaux en ont été privés, et ils sont maigres; les prairies, à l'heure actuelle, ont belle apparence, dans cette région, mais on demande de la pluie; à certains endroits, les céréales mesuraient déjà trois pouces de longueur.

Cantons de l'Est — Les bestiaux étaient aux pâturages depuis une couple de semaines, au commencement de juin, mais la plupart sont maigres, vu la disette de fourrage, l'hiver dernier; les espèces bovine et ovine sont diminuées. Les semences ont été faites en de bonnes conditions. Les pâturages varient de qualité; dans, Sherbrooke et Stanstead, ils étaient plutôt médiocres, au commencement du mois; les gelées ont causé peu de dommages aux prairies; le 1er juin, l'on demandait de la pluie à grands cris, dans toute cette région. Cette prière a été exaucée depuis.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte, au plus, \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Propriétés à Vendre
— et à échanger dans toutes les parties de la ville. Pour faire une bonne transaction consultez
PETIT & PETIT Ltée
694, MONT-ROYAL EST.
Tél. St-Louis 3968.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI 9 JUIN 1922

DE L'OCTAVE

Lever du soleil, 4 heures 17.
Coucher du soleil, 7 heures 46.
Pleine Lune le 9, à 11 h. 4 minutes du matin.

LE DERNIER HEURE

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum
Même date l'an dernier
Minimum aujourd'hui
Même date l'an dernier
BAROMETRE:
8 heures du matin, 29.57; 11 heures, 29.89;
1 heure de l'après-midi, 29.90.

PAS D'EMPRUNT POUR L'ALLEMAGNE

La commission des banquiers décide de ne pas lancer cette affaire par ce que les prêteurs ne sont pas tous en faveur de cette initiative.

Paris, 8. (S.P.A.) (Dernière heure). — La commission des banquiers a abandonné tout projet d'un emprunt international pour l'Allemagne et ses membres se réunissent aujourd'hui pour s'entendre sur le rapport à soumettre dans ce sens à la commission des réparations. Il faudra peut-être deux ou trois séances pour rédiger ce rapport.

Les banquiers sont d'opinion que deux choses sont essentielles pour cet emprunt: d'abord, il faudrait

qu'il y ait unanimité parmi les prêteurs qui devraient comprendre tous les pays représentés à la commission des réparations; deuxièmement, il faudrait définir nettement la base du crédit de l'Allemagne.

Les banquiers voient dans la réponse de la commission des réparations à leur récente note une déclaration officielle de la non-existence de cette unanimité chez les futurs prêteurs et ils en concluent qu'il vaut mieux ne pas proposer leurs projets relatifs à cet emprunt.

LES ANGLAIS DANS BELLEEK

Un corps de troupes britanniques est arrivé dans la région afin d'occuper cette ville, à la tombée de la nuit.

Belfast, 8. (S.P.A.) — Un corps de troupes anglaises composé de canonnières, de fantassins et d'ingénieurs a pénétré ce matin dans le district de Belleek, à la frontière Fermanagh-Donegal, dans le but, dit-on, d'occuper la place à la tombée de la nuit.

On ajoute que les troupes républicaines se replient devant l'arrivée des Anglais.

EMBARGO DE COURTE DUREE

Londonderry, 8. (S.P.A.) — L'embargo que le gouvernement septentrional d'Irlande avait placé sur l'exportation des denrées et des marchandises au comté de Donegal n'a duré qu'un jour. En guise de représailles, l'armée républicaine irlandaise avait prohibé l'envoi des marchandises de Donegal dans le comté de Londonderry, de sorte que les produits agricoles s'y faisaient rares. Les républicains avaient aussi menacé de rompre tout commerce avec les marchands de Londonderry.

OBSEQUES DU JUGE MARÉCHAL

M. L'ABBÉ THEO. MARÉCHAL CHANTE LE SERVICE — NOMBREUSE ASSISTANCE — INHUMATION A BOUCHERVILLE

Ce matin, ont eu lieu à l'église Notre-Dame-des-Neiges, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, les funérailles du juge L. T. Maréchal, décédé presque soudainement lundi dernier, à Vaudreuil, où il était en promenade avec quelques amis.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Albert Dufour, curé de la paroisse et le service a été chanté par M. l'abbé Théo. Maréchal, curé de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson, cousin germain du défunt, assisté de MM. les abbés J. Pelletier et A. Desjardins, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur on remarquait S. G. Mer John Forbes, de l'Outaouais, MM. les abbés A. Dufour, curé de Notre-Dame-des-Neiges, John Brophy, curé de Sainte-Agnès, M. P. Reid, aumônier de l'orphelinat St-Patrice, Gerald McShane, p.s.s., curé de Saint-Patrice, R. Neveu, p.s.s., directeur du collège de Montréal, F. Laliberté, p.s.s., les RR. PP. J. Lalonde, S.J., et J.-L. D'Orsonne, S.J.

Le choeur, sous la direction de M. Joseph Sauzier, a chanté la messe des morts de Dom Lorenzo Perazoli. Les solistes ont été MM. W. McMichael, G. Bertrand, J. Roach, J. M. Magnan, J. Duquette, J. Morency, O. Morency, Adélaïde et Albert Goulet. M. Antonio Letourneau, organiste de Saint-Louis-de-France, était à l'orgue. A l'issue du service M. Jos. Sauzier a chanté les Adieux, de Schubert.

Conduisaient le deuil les neveux du défunt, MM. Napoléon Charbonneau, Maréchal Nantel et le major Eugène Nantel; ses beaux-frères, Joseph de Boucherville et Alexandre Orsini.

Dans le cortège qui était très considérable nous avons remarqué MM. les juges Archer, Panneton, Archambault, Howard, Surveyl, E. Lafontaine, D. Delormier, Perrailli, Alard, D. Monet, Demers, Robitoux, McLennan, Cousineau, Guérin, Martineau, Décarie, les anciens juges Husmer Lantôt et J.-F. St-Cyr, MM. L.-O. Taillon, le brigadier-général A.-E. Labelle, Alfred Labelle, Eugène Tarte, Armand Chabot, J. Branchaud, Donat Raymond, J. Turgeon, Lawrence Wilson, Ernest Pitt, J. D'Estimerville, Clément Thibault, Robert Taschereau, Léon Garneau, T.-G. Laferty, R.-W. Harwood, R. de L. Harwood, L. de L. Harwood, Languedoc Bernard, T.-G. Porteous, P. Bégin, Beaudry-Leman, Saluste Lavery, O. Meunier, Georges Gauthier, O. Deguis, Paul Saint-Germain, c.r., W.-A. Wayland, J. Huberdeau, docteur Camille Bernier, Marcel Bernier, K.-W. McAnulty, L.-E. Painchaud, L.-A. Lavallée, c.r., l'échevin J.-N. Drummond, J. St-

Le terrain cédé à l'Université

EN VERTU DE L'ARTICLE 338a DE LA CHARTRE, LA VILLE PEUT DONNER DES TERRAINS OU BON LUI SEMBLE, EN FAVEUR D'UNE UNIVERSITÉ, POUR DES FINS D'INSTRUCTION — UNE CAMPAGNE MAL VENUE.

Les protestations de M. Creelman et d'un petit groupe de conseillers contre la cession du terrain de l'Université de Montréal, tombent à faux, si l'on s'arrête à l'article 338a de la charte. M. Creelman a fait écho à la campagne du Star contre un pareil don à notre université canadienne-française, pour donner avis de reconnaissance du vote donné unanimement par le conseil en cette occasion.

La campagne de M. Creelman, comme celle du journal qui l'inspire, est en curieuse posture devant l'article suivant:

"338a.—Nonobstant toute disposition à ce contraire, le conseil peut par le vote des deux tiers de tous ses membres sur recommandation au préalable du bureau des commissaires, accorder des indemnités, annuités ou gratifications à des employés du service municipal devenus incapables de remplir efficacement leurs fonctions; faire des dons ou échanges de terrains vagues ou construits, pour des fins d'instruction, de charité, de philanthropie ou d'autres fins que ce soit que le conseil et le bureau des commissaires décident d'être d'intérêt général ou public; voter des sommes d'argent pour secourir les victimes de catastrophes, d'inondation ou de désastre dans la ville ou ailleurs, pour des fins non prévues d'hygiène, de charité ou d'intérêt public, pour des fins artistiques ou pour des œuvres destinées à assurer le développement physique, intellectuel ou moral de la population, pour alder, maintenir et développer les universités, bibliothèques publiques ou municipales, institutions publiques ou de charité, et pour construire des monuments et contribuer à leur érection."

Les protestataires semblent ignorer qu'un précédent a été établi, il y a près de quarante ans, en faveur de l'hôpital Royal-Victoria, et M. U. Clendenning, maire suppléant, M. Charles Glackeier, greffier, et O. Morin, notaire, au nom de la ville. La démarche de M. Creelman en restera vraisemblablement là, car il court fort peu de chances de grouper les 28 voix pour revenir sur la décision du conseil.

Aux Assises

AUGUSTE CHICINI EST ACQUITTÉ DE L'ACCUSATION D'AVOIR EU UN ALAMBIC EN SA POSSESSION.

Auguste Chicini, accusé d'avoir eu un alambic en sa possession, a été acquitté ce matin, aux Assises, que présidait le juge D. Monet. La cause a été très courte; elle a duré à peine une heure.

Après l'assise des petits jurés, M. J.-C. Walsh, c.r., représentant la couronne, leur a déclaré qu'il leur était de prouver que l'accusé avait été trouvé en possession d'un alambic.

Les avocats des deux parties n'ont pas de plaidoiries à faire, le président du tribunal explique brièvement la cause aux jurés, leur rappelant les principaux faits. Il leur a dit que dans son opinion, il n'y avait pas de preuve contre l'accusé et que le fait que certains objets qui composent un alambic, aient été trouvés dans un coin du hangar, cela ne constituait pas une offense. Il a ajouté qu'il se pouvait fort bien que l'accusé ait ignoré que ces ustensiles pouvaient servir à composer un alambic.

Sans délibérations, les jurés ont acquitté l'accusé.

M. Sauvé se prépare

Québec, 8. — Le chef de l'opposition ne reste pas inactif. Il se prépare sa campagne politique. Ce matin, il était à bord du vapeur "Montréal" arrivant à Québec pour y rencontrer ses amis et commencer son organisation politique. De bonne heure, il était à ses bureaux, au parlement où il a eu une entrevue avec M. Caron, ministre de l'agriculture. Il a aussi rendu visite au nouveau sous-ministre de la voirie, M. Boulanger.

Il a goûté avec quelques amis, et après-midi, il doit faire visite aux principaux conservateurs de notre ville. Ce soir, il y aura réunion à laquelle le chef de l'opposition fera connaître ses idées sur la lutte qu'il entend faire au gouvernement. Il a eu aussi une entrevue avec M. Armand Lavergne.

L'incident Bouchard

La suspension du sergent Bouchard, vice-président de l'Union fédérale des policiers, fera l'objet d'une réunion des membres de l'union, demain après-midi. L'on s'attend à des développements intéressants.

Les feux de forêts sont nombreux

ON SIGNALA DE NOUVEAUX FEUX EN ARRIÈRE DE LA MALBAIE ET DANS LA RÉGION DE PASCALIS. — PLUSIEURS AUTRES SONT MAÎTRISÉS. — L'INTERDICTION DE LA FORÊT.

Québec, 8. (D.N.C.) — Le conseil des ministres, à sa séance hier, a étudié la situation que causent actuellement les feux de forêts. Il a décidé de fermer la forêt, c'est-à-dire d'après la publication de la Gazette officielle, toutes les personnes qui voudront aller dans la forêt devront être munies d'un permis. C'est la seule manière d'empêcher de nouveaux embrasements dans les bois. M. Mercier, rencontré ce matin nous disait brièvement: "Aucune nouvelle fraîche de l'Outaouais de la Gaspésie, du Lac St-Jean, de Chicoutimi, où la situation aux dernières nouvelles est très bonne."

Les trois grands incendies du St-Maurice sont actuellement combattus par les hommes de l'association de protection du Saint-Maurice, dont M. Henri Sorgius est le gérant. Le feu du Lac Ohéenne est pratiquement contrôlé. Celui de la Rivière Vermillon semble vouloir s'étendre en aval. Il est évident que tous ces feux sont dus à des campements.

Un feu vient de se déclarer en arrière de la Malbaie, le long du portage, et il est probable qu'il est dû à l'imprudence de pêcheurs.

Une nouvelle non confirmée signale un incendie du côté du canton de Pascalis sur la rivière Bell. Nous aurons probablement des feux sur la côte Nord et dans l'Abitibi avant longtemps.

Grâce à la nomination d'un grand nombre de garde-feux et d'assistants garde-feux, les abattis des colons ont été brûlés beaucoup plus rapidement que par le passé. Dans certaines régions, comme le Lac St-Jean, tous les abattis sont maintenant prêts à être ensemencés. Le dernier le département a donné au delà de 42,000 permis pour brûler les abattis, il est probable que ce nombre sera grandement dépassé cette année.

NOTES MARITIMES

L'INSPECTION DES BOUES ET LUMIÈRES DU RICHELIEU A ÉTÉ EFFECTUÉE, LE 6 ET 7 JUIN.

M. C.-A. LeBel, agent intermédiaire du département de la marine à Montréal, et le capitaine J.T. Weir, représentant du service des forêts et lumières, ont fait, les 6 et 7 juin courant, une inspection officielle de toutes les bouées et lumières jalonnant la rivière Richelieu à partir de Sorel jusqu'à Rouse's Point exclusivement. Toutes les anciennes bouées en bois (rouge et noir), nous disait ce matin M. LeBel, ont été remplacées, au cours du printemps, par de nouvelles bouées peintes des mêmes couleurs, la peinture de celle-ci ayant été fraîchement par les intérieures de l'hiver dernier. La pose des bouées nouvelles s'est faite sous la surveillance du capitaine J.T. Weir.

MM. LeBel et Weir ont fait leur inspection à bord de l'Argentine, de la marine marchande du gouvernement. Ils déclarent avoir tout trouvé en parfait ordre.

PAS D'ARRIVAGES

Il n'y a eu aucun arrivage d'océaniques dans notre port au cours des dernières vingt-quatre heures. Le seul navire qui soit arrivé à Montréal depuis hier, est le *Canadian Sapper*, de la marine marchande du gouvernement, venant de Saint-Jean, Ile de Terre-Neuve. Comme on le sait, celui-ci est un navire côtier.

Les deux prochains océaniques à passer à nos arrivés sous peu sont le *Montrose*, de la compagnie du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, qui est attendu à Montréal au cours de la journée du dimanche 11 juin, et le *Montreal*, de la même compagnie, venant des ports de la Méditerranée, qui est attendu le jeudi 15 juin.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

L'Empress of France, de la compagnie du Pacifique Canadien, est attendu à Québec cet après-midi vers les trois heures, venant de Liverpool.

Le *Canada*, de la ligne White Star Dominion, qui était à 60 milles à l'est du cap Race, à 3 heures 20 hier après-midi, est attendu à Liverpool au cours de la journée du 12 juin.

Le *Corsican*, de la compagnie du Pacifique Canadien, est arrivé depuis lundi de cette semaine à Glasgow, venant de Montréal.

SERVICE DES SIGNAUX

Cap Saumon — Montant à 9 h. du matin l'Empress of France. Pointe-au-Père — Montant à minuit la nuit dernière, le P. Paduc; à 2 heures du matin, le Fred-W. Weller.

Pointe Renommée — Montant à 4 h. 30 du matin, le Brumath; à 9 h. 30, le Shooters Islands; et à 8 h. 30, l'Albi.

Cap des Rosiers — Montant à 6 h. du matin, le Gaspé Trader.

La ville de

Belleek est prise

Belfast, 8. (S. P. A.). — (Dernière heure). — Les troupes anglaises ont occupé, aujourd'hui, le village de Belleek, capturant d'abord le fort, puis le village lui-même. Belleek est situé à la frontière de l'Etat libre et de l'Ulster, du côté de l'Etat libre.

Un congrès de banquiers

L'ASSOCIATION DES BANQUIERS EN VALEURS DU CANADA TIENT A MONTREAL SA SIXIEME ASSEMBLEE ANNUELLE. — LA SEANCE D'OUVERTURE.

L'Association des Banquiers en Valeurs du Canada tient sa sixième assemblée annuelle à Montréal, au Ritz-Carlton, aujourd'hui et demain. La première séance a eu lieu, ce matin, à 10 h. et le président, M. R. D. Bell, l'a ouverte en prononçant l'allocution suivante:

"L'année qui vient de s'écouler n'a donné lieu à aucune intervention bien remarquable de la part des membres de l'Association, si on la compare à celles des grandes émissions du gouvernement. Cependant, un très fort volume d'opérations utiles de finance a été traité. Il a été pourvu aux besoins des municipalités et provinces à un taux d'intérêt qui s'est graduellement abaissé de même qu'à ceux d'un grand nombre de corporations qui jugèrent opportun de rembourser des dépenses passées, imputables au capital. Et dans certains cas aussi la finance a porté sur les demandes de nouvelles entreprises. Ce devrait être une source de satisfaction pour les Canadiens en général de constater qu'ils ont dans le groupement représenté par vous ici aujourd'hui, Messieurs, un organisme complet et bien constitué, capable de satisfaire d'une manière efficace aux besoins financiers du pays, dans la pleine mesure de la puissance de placement de sa population. Par l'organisme efficace, j'entends qu'il fonctionne à peu de frais pour ceux qui en font usage, compte tenu des restrictions imposées par le milieu où s'exerce son activité."

"Lorsque vous considérez dans quelle mesure le champ du placement s'est développé et organisé aux Etats-Unis; le nombre considérable d'institutions de placement agglomérées dans les grands centres et dont le banquier en valeurs peut se servir à un minimum de frais; et quand, d'autre part, vous considérez le marché des valeurs au Canada, avec le nombre comparative-ment restreint des institutions qui placent, situées à Toronto, Montréal, Winnipeg, et le reste de la clientèle du placement, disséminée de Prince Rupert à Halifax, et qui n'est concentrée en aucun endroit en nombre ou puissance d'achat suffisants pour qu'il soit facile de la servir dans l'ensemble; lorsque vous considérez la différence essentielle entre ces deux marchés, Messieurs, et que vous réalisez ensuite que vous traitez habituellement ces affaires sur une marge de bénéfice brut pour vous-mêmes aussi basse ou même inférieure à celle que nos confrères des Etats-Unis sont portés à demander, vous pouvez à bon droit estimer que vous avez lieu d'en ressentir quelque fierté. En vérité, je suis porté à croire que l'écart entre le prix d'achat et de vente dans la plupart des émissions négociées l'année dernière, ici, à été de beaucoup inférieur à celui qui serait considéré juste sur le grand marché voisin. Mais, en dehors de cette fierté dans le prix de revient modique du mécanisme établi, vous pourriez, à bon droit, éprouver une inquiétude en face de la question qui se pose de savoir où votre effort de concurrence peut conduire dans cet ordre d'affaires."

Au cours de la dernière année, le marché en banque au Canada a été définitivement entré dans une nouvelle phase du cycle des affaires. Le plus bas point à l'échelle des prix que commandent les valeurs mobilières a été atteint, et nous sommes parvenus à la dernière partie de 1921 et, cet étiaje franchi, nous avons passé le moment critique dans la situation du placement. Le procédé par lequel s'est liquidée l'inflation que notre pays a connu en 1920, a été d'un effet assez lent. Il commençait plus tard et s'effectuait d'une manière moins rapide qu'aux Etats-Unis. Pour cette raison, notre marché obligataire s'est presque trouvé en avance de temps quand il a marqué la nouvelle phase d'amélioration dans les affaires du pays. La lourde prime de change sur les fonds américains et la grande faveur que manifeste le marché américain à l'égard de notre pays, ont eu pour effet, ensemble, d'alléger notre marché d'un volume considérable de finance. Avec l'abaissement soudain des taux d'intérêt sur les placements à long terme qui eut lieu vers la fin de l'année dernière, on vit de la part du capital américain une forte tendance à absorber les valeurs canadiennes, laquelle s'est élargie de façon à porter aussi sur les titres d'entreprises d'utilité publique et industrielles. Il y a donc eu un regain d'intérêt dans les opérations de finance canadiennes de la part des banquiers américains. Comme toujours, le concours des banquiers en valeurs canadiens a été à cet égard le facteur stimulant. Comme résultat de tout cela, s'ajoutant à la demande habituelle de placements occasionnée par la liquidation qui eut lieu dans l'industrie au pays et par le ralentissement des affaires en général, le marché obligataire a réalisé de substantiels progrès. Le taux des valeurs à longue échéance s'est abaissé d'une façon assez appréciable. Le coupon à 6 % des valeurs provinciales a été remplacé par celui de 5 1/2 %. Le jour n'est peut-être pas très loin où le taux nominal sera à 5 %. Au 7 % "services publics", succèdera le 6 % et le 8 % industriel a dû céder le pas aux 7 % et 6 %. Le marché en banque bat toujours la marche sur la route qui conduit à la reprise nor-

Epousailles royales

Le roi Alexandre de Yougo-Slavie, fils cadet de feu le roi Pierre de Serbie, a uni sa destinée, ce matin, dans la cathédrale de Belgrade, à la princesse Marie de Roumanie — La cérémonie s'est déroulée en grande pompe.

Belgrade, 8. (S.P.A.) — Le mariage du roi Alexandre, de Yougo-Slavie, à la princesse Marie, de Roumanie, a été célébré ici, aujourd'hui, au milieu d'une pompe et d'une splendeur moyenâgeuse.

Presque toutes les nations de l'ancien et du nouveau monde étaient représentées à cette cérémonie qui a uni les dynasties de deux des plus puissants pays des Balkans. L'événement aura un grand retentissement politique, de la beauté de la fête et de l'enthousiasme du peuple.

La mariée était accompagnée à l'autel par son père le roi Ferdinand, de Roumanie. Le roi Alexandre, lui, est entré à l'église au bras de sa future belle-mère la reine Marie. Il portait l'uniforme brillant du général serbe. Le duc d'York, fils du roi George, d'Angleterre, lui servait de témoin.

Les filles d'honneur étaient la princesse Ilyena, sœur de la mariée; sa cousine, la grande duchesse Cyrille, de Russie; et la filleule de la princesse Hélène de Russie, sœur du roi Alexandre et dont le mari a été tué par les bolchevistes.

Après le mariage, un grand banquet de gala a été servi au palais royal. Dans l'après-midi, on a vu les délégations des diverses provinces serbes. La journée s'est terminée par un splendide banquet, puis les nouveaux époux royaux sont partis pour le château de Beed,

en Slovinie, où ils passeront leur lune de miel.

Le roi Alexandre, de Yougo-Slavie, est le fils cadet de feu le roi Pierre, de Serbie. Il devint héritier présomptif du trône de son père aîné, le prince Georges, à renoncé à ses droits d'héritier à la suite d'une campagne de presse menée contre lui. Alexandre avait été nommé prince régent en 1914. C'est grâce à ses efforts si aujourd'hui les Serbes, les Croates et les Slovènes sont unis et forment un seul pays. On a tenté maintes fois de l'assassiner depuis qu'il est devenu régent.

On avait pris les plus grandes précautions aujourd'hui pour protéger le roi Alexandre et la princesse Marie de Roumanie. Sur tout le parcours du palais à la cathédrale on apercevait une double rangée de soldats et de gendarmes armés de carabines chargées et de baïonnettes. La première ligne de troupes regardait dans la rue et la deuxième était tournée de l'autre côté.

Ces citoyens qui habitent le long des rues où devait passer le cortège royal avaient reçu l'ordre de ne pas ouvrir leurs fenêtres sans une permission spéciale de la police. On avait aussi placé des gendarmes sur les balcons et aux endroits avantagés. Le nombre des spectateurs était limité sur les balcons.

pour la mener à bien.

Messieurs, j'ai à vous remercier, non seulement pour l'honneur qui m'est venu de vous à patelle époque, l'an dernier, mais aussi pour l'appui, la collaboration et la courtoisie sans défaillance dont vous avez sans cesse fait preuve à mon égard au cours du dernier exercice."

Un coin mal fréquenté

Ce n'est pas toujours agréable de descendre ou monter le bas de la rue Saint-Denis entre neuf et onze heures du soir. On y voit des spectacles dégoûtants et les passants ne sont pas même toujours en sécurité. L'autre soir, à l'encoignure de Montigny et Saint-Denis, un homme ivre gisait de tout son long sur le trottoir, pendant que des gendarmes taquinaient le dénommé Gaspard Petit, qui aurait dû depuis longtemps être à l'abri.

Hier soir, coin Dorchester et St-Denis, juste en face du magasin de la commission des liqueurs, une femme a failli perdre connaissance. Devant ce magasin, il y avait un petit rassemblement d'individus à l'aspect loche. L'un d'eux surloût avait le visage abîmé, les yeux hagards, et une énorme tache de vin à la figure. Sous l'influence des spiritueux, il avait des allures menaçantes. Espérons que la police se montrera et nettoiera ce coin de rue.

L'école Stadacona

La commission centrale des écoles catholiques a réuni ses membres, hier, en séance spéciale, pour voter le contrat de construction de l'école Stadacona aux entrepreneurs Girard et Gratton, les plus bas soumissionnaires, au prix de \$126,000. Dix compagnies avaient offert des prix qui variaient de \$126,000 à \$180,000.

L'école sera érigée à l'angle des rues Stadacona, Darling et Davison, avec entrée principale rue Stadacona. Elle aura trois étages pour accommoder huit cent élèves en vingt classes spacieuses.

Les travaux d'excavation commenceront lundi. M. Irénée Vautrin est l'architecte de la nouvelle école.

La bataille fait rage à Belleek

Belfast, 8. (S.P.A.) — Une bataille s'est engagée dans le district de Belleek, à une heure et demi après-midi, entre les troupes irrégulières irlandaises et les troupes anglaises qui ont avancé, ce matin, dans ce saillant. Les signaux indiquaient que les troupes anglaises subissaient le feu des républicains et y répondaient à coup de carabine.

Mgr Emard et Pie XI

Londres, 8. (S.P.C.) — Une dépêche de Rome provenant de l'agence Reuter dit que le pape Pie XI a reçu en audience, hier, Mgr J.-M. Emard, le nouvel archevêque d'Ottawa. Le saint-père et l'archevêque auraient parlé du diocèse d'Ottawa et de ses maisons d'éducation.

Décès

MILLER, A. Montréal, le 8 juin 1922. L'âge de 77 ans 6 mois est décédé Elie Miller ex-officier d'active, époux de feu Ida Danvers. Les funérailles auront lieu, samedi le 10 juin, à 9 heures (heure de Montréal), à l'hospice Saint-Benoît, rue Notre-Dame (Longue-Pointe), et de là à l'église de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHOSSES MUNICIPALES

M. BOUCHARD
EST SUSPENDU

LE COMITÉ EXECUTIF CONFIRME LA DÉCISION DU CHEF DE POLICE, APRÈS QUE LE SERGENT BOUCHARD EUT REFUSÉ À SON CHEF DE RÉPONDRE À SES QUESTIONS.

M. Brodeur a annoncé, hier soir, la suspension du sergent Bouchard à la suite du refus de ce dernier à répéter devant le chef Bélanger les paroles qu'il aurait prononcées au conseil des métiers et du travail, jeudi dernier. Le sergent est suspendu pour infraction à la discipline.

Le président du comité exécutif a fait la déclaration suivante, à ce sujet :

"Le comité exécutif, recherchant la vérité des paroles attribuées au sergent Bouchard et publiées dans les journaux de Montréal avait prié le chef Bélanger de faire venir le sergent Bouchard et de lui demander si ses paroles ont été fidèlement rapportées dans la 'Gazette', numéro du 2 juin dernier.

Le chef Bélanger, ayant fait venir dans ses bureaux le sergent Bouchard, lui a demandé de dire si ses paroles, telles que parues dans la 'Gazette' du 2 juin, à l'effet que les échevins voulaient revenir à l'époque où les policiers devaient acheter leurs promotions et désirer protéger leurs amis, ont été fidèlement rapportées.

Le sergent Bouchard, en réponse au chef Bélanger, a déclaré qu'il n'a pas dit ce qui a paru dans la 'Gazette'. Alors, a repris le chef Bélanger, qu'est-ce que vous avez dit? lui a-t-il demandé. Répétez-moi ce que vous avez dit.

Le sergent Bouchard a répondu qu'il lui faudrait quelque temps pour se rappeler ses propres paroles. Mais le chef Bélanger l'a prié de lui résumer ses propos sur le champ.

Derechef, le sergent Bouchard a répondu qu'il fallait du temps à un chef de police de se rappeler ses déclarations même qu'il ont été faites à la dernière assemblée du Conseil des Métiers et du Travail.

Sur ces refus du sergent Bouchard, le chef de police lui a déclaré sur l'heure qu'il était suspendu de ses fonctions.

Quelques instants plus tard, le comité exécutif était mis au courant de cette conversation et il confirmait la décision prise par M. le chef Pierre Bélanger.

L'EMBELLEMENT DE LA VILLE
Le greffier a préparé le règlement qui créera la commission d'embellissement de la ville, si le conseil se réunit un jour à l'instaurer. La principale clause édictée par la commission sera composée de cinq membres, dont deux ex-officio, MM. Jules Grépeau et H.-A. Terreault, et trois choisis parmi les citoyens qui s'y entendent dans l'embellissement de la ville.

Quant aux pouvoirs de la commission, ils sont vaguement définis dans la formule suivante : "Ladite Commission aura les pouvoirs qui lui seront conférés de temps à autre par règlement du Conseil, mais ces pouvoirs ne devront se rapporter qu'à des matières relatives à l'embellissement de la ville."

Avant d'agir ou de faire un rapport au Conseil sur des matières se rattachant à l'embellissement de la ville, le comité exécutif, le directeur des services et les autres fonctionnaires de la ville devront obtenir l'avis ou la recommandation de la commission créée par le présent règlement.

Ladite commission, sans qu'elle en soit requise, devra faire au conseil toute suggestion ou recommandation qu'elle jugera utile ou nécessaire touchant l'embellissement de la ville."

DIVERS
Le comité vendra à l'enchère un terrain sis à l'angle des rues Fulford et Saint-Antoine, afin de procéder sans plus tarder à l'élargissement de la rue Saint-Antoine à cet endroit.

La réfection du macadam du boulevard Gouin est commencée depuis mercredi.

Les ingénieurs de la voirie feront l'arrosage à l'huile des rues Notre-Dame, Des Ormeaux, Cadillac, Morsaire et Haig, dans le quartier Mercier.

CORS

S'enlèvent avec les doigts



Pas la moindre douleur! Versez un peu de Freezone sur un cor douloureux, il cesse aussitôt de faire mal, puis, peu après, vous l'enlevez avec les doigts. C'est exact.

Votre pharmacien vend une petite bouteille de Freezone quelques sous; c'est assez pour enlever tout cor dur, mou, cor entre les orteils ou callosité sans douleur ni irritation.

FAITS DIVERS

TUES PAR DES AUTOS

Deux enfants ont été tués, hier, par des automobiles, le premier ayant été broyé à mort en examinant le moteur d'une auto, à l'angle des rues DeFleurmont et de Saint-Georges.

Le premier accident est survenu vers six heures, hier soir, alors que le jeune Roland Girard, 3 ans, 2147, rue Saint-André, qui s'était placé sous un lourd camion afin de voir fonctionner le mécanisme à en la tête broyée par l'une des roues lorsque le chauffeur a fait soudainement partir sa voiture. Ce dernier a déclaré n'avoir pas vu l'enfant qui se tenait à l'arrière de l'automobile. On s'est porté au secours de l'enfant mais il était trop tard, la mort avait été instantanée.

Le second accident s'est produit vers 9h. 30, hier soir, quand la jeune Pearl Saucier, 7 ans, 122, rue Chénerville, a été renversée par un taxi de la compagnie Kennedy, à l'angle des rues Dorchester et Saint-Georges.

Elle a été frappée au moment où elle tentait de traverser la rue derrière une automobile qui était arrêtée.

Les deux cadavres ont été transportés à la morgue et le coroner tiendra des enquêtes.

NOYE A VERDUN
Un jeune homme s'est noyé, et un autre a vu la mort de près, alors que leur canot a chaviré à une faible distance du Grand Trunk Boating Club, à Verdun, vers 7h. 45, hier soir. La victime est Benoit May, 18 ans, 71, rue Congrégation.

En compagnie d'un nommé Thomas Colby, May a quitté le chalet du club vers 6h. 30, hier soir, afin d'aller faire un tour de canot. Ils achevaient leur promenade et s'en revenaient au club, lorsqu'une distance d'environ 250 verges de la rive le canot a chaviré. Plusieurs autres jeunes gens qui se trouvaient au chalet, ayant eu connaissance de l'accident se sont portés à leur secours. May, un fois revenu à la surface a appelé au secours. Colby sans aucune difficulté a gagné la rive, mais May a disparu avant qu'on ait pu réussir à l'atteindre.

On s'est mis immédiatement à la recherche du cadavre qui a été retrouvé environ une demi-heure plus tard. On croit que May a succombé à une syncope. Le coroner enquêtera.

GRAVEMENT BRULÉ
Elie Gaudreau, 14 ans, 76, avenue Rolland, ville St-Pierre, a été gravement brûlé à un bras en touchant un fil électrique à haute tension. Il s'est infligé des contusions aux genoux et à la tête en faisant une chute du haut d'un poteau de 30 pieds. Il a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Lachine, et on cas bien que grave n'est pas désespéré.

UN APPEL AUX CULTIVATEURS
Le Bureau des Statistiques de la province de Québec nous envoie le communiqué suivant :

Si, d'une part, il était regrettable que certains cultivateurs ne répondissent pas au questionnaire agricole, d'autre part, des réponses incomplètes, ou donnant des quantités et des nombres au-dessous de la vérité, parce qu'on craignait les impôts, seraient tout aussi préjudiciables, puisqu'elles porteraient à établir une statistique fautive, montrant la province de Québec dans une position inférieure.

Cette tendance existe déjà, quand il s'agit de l'évaluation des propriétés impossibles dans les municipalités, propriétés que l'on évalue d'ordinaire à guère plus de 50 p.c. de leur valeur commerciale, quand ce n'est pas moins, diminuant d'autant le crédit ou le pouvoir d'emprunt des municipalités, puisque ce sont là des renseignements officiels que l'on fournit au monde financier.

Il ne faudrait donc pas tomber dans la même erreur, lorsqu'il s'agit de dire les superficies que l'on a emmenées, ou le nombre d'animaux domestiques que l'on possède. Le gouvernement de Québec, même s'il le voulait, ne pourrait pas se servir des statistiques individuelles des cultivateurs à son détriment, puisque la loi ne lui permet même pas. Les renseignements fournis par chaque cultivateur sont absolument confidentiels, et jusqu'à présent n'ont été publiés qu'en bloc, c'est-à-dire, pour la province entière, sans même les établir par comtés.

Pour toutes ces raisons, nous faisons un pressant appel afin d'obtenir le bon vouloir et la coopération des 150,000 cultivateurs de la province de Québec, pour que les réponses fournies par eux, sur la carte agricole, puissent permettre au Bureau provincial des Statistiques d'établir de façon indiscutable des statistiques reflétant bien la vraie situation que celle-ci occupe au point de vue agricole, dans la Confédération canadienne. Encore une fois nous renvoyons nos lecteurs à l'article que contenait à ce sujet le 'Journal d'Agriculture' du mois de mai, pages 146 et 147, et les prions instamment de suivre les diétètes que leur donne M. J.-E. Caron, à cette occasion. Surtout qu'on ne dise pas 'une carte de moins ça ne compterait guère', pour s'éviter la peine de remplir celle qui leur sera distribuée, car ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Donc maintenant que les semences sont terminées ou à la veille de l'être, que l'on songe sérieusement aux quelques considérations que nous venons de soumettre aux cultivateurs de la province.

Pèlerinage au Cap
Le nombre des billets pour le pèlerinage organisé par la paroisse St-Louis-de-France au Cap de la Madeleine est limité; ceux qui désirent acheter leurs billets d'avance et ne pas attendre à dimanche matin car il pourrait se faire que tous les billets seraient vendus." (Communiqué)

CRÈMERIE DE
VALLEYFIELD

UN ETABLISSEMENT QUI PROSPERE.

Valleyfield, 7, (D.N.C.) — Une ancienne institution, La Crémère de Valleyfield, vient d'abandonner son vieux local qui sera converti à la fabrication de la crème à la place. En effet, MM. J.-H. Philie et E. Turgeon ayant acheté les intérêts de cette industrie il y a environ huit ans, ont déployé tant d'activité qu'ils songent à s'agrandir, afin de rendre leur établissement plus convenable.

Sur une étendue de terrain d'environ deux cent pieds, on vient de terminer l'érection d'un édifice en brique de 70 par 45 pieds, vis-à-vis le parc. On y a fait installer trois pasteurisateurs d'une capacité de quatre cent — l'un chacun avec toutes les machineries requises au fonctionnement de cette crémère, une des mieux équipées de la province.

MM. Philie et Turgeon y emploient une douzaine d'hommes constamment. Ce sont tous des diplômés de nos écoles d'industrie laitière; on y fabrique au delà de quatre mille livres de beurre tous les jours.

On y fait aussi le commerce du lait pasteurisé.

Les demandes sont toujours croissantes pour les produits que l'on fournit dans les comtés de Huntingdon et de Châteauguay. C'est un honneur pour les nôtres de constater les œuvres accomplies dans le domaine commercial chez les hommes de la trempe de MM. Philie et Turgeon. Leurs débuts furent des plus modestes, mais leur opiniâtreté au travail leur assurèrent le succès dont ils peuvent se glorifier aujourd'hui.

Pèlerinage en Terre sainte

Avec la haute approbation du Très Révérend Père Bernard Klumper, Ministre-Général de l'Ordre des Franciscains à Rome et le concours du Révérend Père Mathieu-Marie, Commissaire de Terre-Sainte au Canada, l'Agence de Voyages Thomas Cook et Fils organise en ce moment pour le mois de février 1923, le premier pèlerinage officiel canadien pour la Terre Sainte.

Les pèlerins, pour un prix relativement peu élevé compatible avec tout le confort voulu, auront le loisir de visiter le Portugal, l'Espagne, l'Algérie, l'Asie Mineure, la Turquie, la Grèce, l'Égypte, la Palestine et l'Italie. Ils auront l'incalculable avantage d'être à Jérusalem pour les cérémonies de la Semaine Sainte.

Les détails préliminaires de ce voyage pourront être obtenus en s'adressant soit au Révérend Père Mathieu-Marie, O. F. M., Commissaire de Terre Sainte au Canada, 79 Avenue Bolton, Ottawa, ou à MM. Thomas Cook et Fils, agence de voyages pontificale, 526 rue Sainte-Catherine-ouest, Montréal.

M. McDougall est décédé

M. Thomas McDougall, l'un des plus vieux banquiers du pays, est décédé, hier, à sa résidence, 45, rue McGregor. M. McDougall était malade depuis longtemps.

M. McDougall était le président du bureau de direction de la *Shawinigan Power and Water Co.* Il était aussi président de la *North Shore Co.*, directeur de la *St. Maurice Paper Co.*, directeur de la *Asbestos Corporation of Canada*, président de la *Three Rivers Co.*, et directeur de la *Public Service Corporation of Québec*.

PATE DE FOIE GRAS GALANTINE POULET ROTI, ETC.

Pour votre partie de PECHE

PRENEZ — avant de partir — tout ce qu'il vous faut en PROVISIONS chez

Kerhulu & Odiau

184, RUE SAINT-DENIS

La pâtisserie française des gourmets et gens de bonne compagnie.

Cour de Circuit

Province de Québec, District de Montréal No 4632.

LOUIS PICKLEMAN, mécanicien, de la cité et du district de Montréal, demandeur, contre L'UNITED STATES SHIPPING BOARD EMERGENCY FLEET CORPORATION, corporation ayant sa place d'affaires dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique du Nord, défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 5 juin 1922.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

Province de Québec, District de Montréal No 4633.

LA CITE DE VERDUN, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans la cité de Verdun, district de Montréal, demandeur, contre GAGNE, ci-devant de la cité de Verdun, district de Montréal, défenderesse.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 5 juin 1922.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

Province de Québec, District de Montréal No 7535.

Dame AMY ROBERTSON, de la Cité de Montréal, épouse de feu Antoine Desroches, en son vivant du même lieu, demanderesse, contre F.W. Baker, autrefois de Longueuil, maintenant de lieux inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 6 juin 1922.

(Par ordre) R. A. STEWART, Député-greffier de ladite Cour.

CHARLES CHAMPOUX.

Véritable

Aspirin

ATTENTION! Dites bien "Bayer" quand vous achetez des aspirines. Si vous ne voyez pas sur les tablettes le nom de "Bayer", ce ne sont pas des Aspirines que vous vous procurez.

N'acceptez qu'un paquet non décapoté de "Tablettes d'aspirine de Bayer" qui contient le mode d'emploi et les doses établies par des médecins depuis 22 ans et dont des millions ont reconnu l'efficacité et la sécurité contre

Rhumes Mal de dents Mal d'oreilles Mal de tête Névralgie Lumbago Rhumatisme Névrite Douleurs

Petites boîtes de "Bayer" de 12 tablettes — Aussi boîtes de 24 et de 100 — chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de Mono-acétate de salicylate de Bayer. Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étampions sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

Economie dans la qualité

Dans les chaussures portant la marque "Dussault", il n'y a pas que les prix à considérer. Voyez-y plutôt la qualité, qui fait qu'elles sont de longue durée, et partant, économiques.

Demandez à nos vendeurs de vous faire voir nos derniers modèles de souliers d'été pour hommes, femmes et enfants.

THOMAS DUSSAULT

Limitée Les bottiers fashionables

281-Est, SAINTE-CATHERINE, près Saint-Denis.

Aux gouttes de lait

Le comité exécutif autorise le paiement d'une somme de \$944.30 aux consultations de nourrissons et d'une somme de \$472.30 aux consultations qui sont sous le contrôle de l'Affiliated Baby Welfare Stations.

La demande du docteur S. Boucher, directeur du service de Santé, le comité consent à la publication d'un feuillet illustré concernant l'hygiène de l'enfance.

TARIFS DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ELÈVES : — Jusqu'à 21 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVE : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

REMERCIEMENTS : — 50 sous.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.

NAISSANCE, DECES, MESSES : — 50 sous par insertion.

GARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC. : — 50 sous par insertion.

COLLEGE DE BARBIERS

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent à vous en procurer. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser M. Barber College, 62 St-Laurent.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivre les cours, voir au soir. Licence gratuite, position assurée. Cours privés pour dames. Seul Collège, 708 Desmarées St. Tel. Ext. 424.

SERRURIERS

E. TELLIER

Expert en réparations de gramophones, serrures, serrures à cylindre, serrures à disque, travail exécuté promptement, prix modéré, satisfaction garantie.

268, DORCHESTER EST, Près Saint-Denis

OEUVES ET VOLAILLES

Voici la saison d'incubation à notre portée. Procurez-vous vos reproducteurs sans retard, plus vite ils ont votre troupeau est le mieux. Familiarisez-vous avec nos races. Demandez notre brochure illustrée de vingt gravures des volailles les plus avantageusement connues au pays.

25 sous par poste. Quantités de clients de toutes races, prix raisonnable. — Vingt-cinq sous extra Chicks Rock Barré Foncé, ou pale à 500 pièce. Canards Pekin, Rouen, Muscovy foncé et blanc. — Le canard, poulet, dinde, dindon et hollandaise. — Oies Toulouse, Embury, africaines. — Revez vos besoins. Nous ne considérons pas de commandes sérieuses, à moins d'être accompagnées de chèques pour récomptes.

ANIMALES NON DESTINÉES

Deux truites de la race Chester White et stock enregistrées mettront dans votre panier, \$5.00 pièce. — Extra belle vache assés de race enregistrée, française, 1225.00 la pièce. Extra belle vache de race enregistrée, française, 1225.00 la pièce. Extra belle vache de race enregistrée, française, 1225.00 la pièce. Extra belle vache de race enregistrée, française, 1225.00 la pièce.

Shorthorn de choix. — Chienne collie blanche de choix, 225.00, avec enregistrée. — Pigeons, pintades, canards, oies, etc. — La ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Québec.

HOPITAL NOTRE-DAME DE LA MERCI

Encore quelques places pour Invalides, avec chambre. Prix modérés. 188, rue Anne. Tél. Est 3799.

ACHILLE DAVID, surintendant.

ARGENT A PRETER

Al pour prêts en 1ère hypothèque de \$15,000, \$5,200, \$5,000, \$4,000 et \$2,000 à 7%.

Et à 6 1/2% sur collages modernes dans bonnes localités.

J.-A. NADEAU, notaire, 97, rue St-Jacques. Main 2431

Propriétés à vendre ou à louer.

NOMINGUE — Grand domaine touchant deux lacs; édifice pouvant servir comme couvent, hôpital, hôtel; ferme et bâtiments; ensemencé l'automne dernier. DESGROSELERS, 112, Saint-Jacques, chambre 44.

SAINT-BRUNO — Vingt arpents vis-à-vis l'église, belle maison à deux logements. DESGROSELERS, 112, Saint-Jacques, chambre 44.

INFORMATIONS DEMANDEES — Si Mme G. Gibeau veut bien donner son adresse, écrire à Boite 533, Montréal, et recevoir information d'ici à quinze jours.

Pacifique Canadien

TRAIN SPECIAL POUR LES COURSES DE BLUE BONNETS

Tous les jours, sauf le dimanche, de jeudi le 8 juin à jeudi le 15 inclusivement, un train spécial du Pacifique Canadien partira de la gare Windsor et se rendra directement à la piste de Blue Bonnets, pour revenir immédiatement après la dernière épreuve. Départ de la gare Windsor à 1 h. p.m. (heure normale), sauf le samedi, 10 juin, alors qu'il aura lieu à midi 40, aussi (heure normale). Arrêt à Westmount au retour seulement. (rec.)

CARTES PROFESSIONNELLES
ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE

Normandin & Desrosiers
Courtiers en Assurances
232 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 8882-4652. Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte
AVOCATS.
39 rue St-Jacques. Tél. Main 2761.
Joseph Archambault, C.R. M.P., Emile Marcotte, LL.B., J. Edm. Gagnon, LL.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., LL.
AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest. Immeuble Duluth, chambre 21. Tél. Main 5223.

Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montréal.

CARTIER & CARTIER
AVOCATS
Jacques, Cartier, L.L.L., Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Bndes: 45, Place d'Armes. Immeuble Wilson, chambre 422. Tél. Main 5328.

Arthur LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin. Edifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone: Est 2251.

SALLUSTE LAVERY MAURICE DEMERS
2641 Humberston 1150 St-Hubert
Rockland 5178 St-Louis 679

LAVERY & DEMERS
AVOCATS ET PROCUREURS
19, St-Jacques MONTREAL

Victor Fager Apm. Cloutier
PAGER & CLOUTIER
AVOCATS.
Immeuble Fager, 83-ouest, Craig Tél. Main 5398.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 30 rue St-Jacques.
F. St-Germain, LL.L., L. Guerin, LL.L., B. Panet-Raymond, LL.L.

Anatole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 5635 97, rue Saint-Jacques

NOTAIRE

Heures de bureau: Tél. St-Louis 2143
à 5 p.m., 6 à 8 p.m.
CHS. ARCHAMBAULT
Notaire
755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTREAL

HORACE H. LIPPÉ
NOTAIRE
180 ST-JACQUES Main 3228

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc
EN TOUS GENRES
A. Derome & Cie
30 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE, 35, St-Jacques, chambre 10, Courtiers en immeubles, experts en propriétés, (établis 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèque; achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

ELECTRICIEN

Achille David
Entrepreneur-Electricien
159, St-Denis Tél. Est 3799

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers de cadres, moulures, miroirs, importateurs de chromes, gravures, vitres convexes et ordinaires. Vieux cadres réparés, redorés; miroirs réargentés. Une spécialité. Gros et détail. 88-60 BOUL. ST-LAURENT Manufacture: 7 Clark. Tél. Plateau 2610.

PHOTOGRAPHE



No 1

Les syndicats catholiques

CERCLE LEON XIII

Ce soir, à la salle des Oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique, premier concert-boucan du cercle Léon XIII à l'occasion de l'installation des officiers. M. l'abbé E. Lacroix donnera la conférence sur "Les devoirs des officiers". Tous les officiers des syndicats spécialement et tous les membres en général sont instamment priés d'assister. Il y aura un joli programme musical, du chant, de la déclamation; on servira des rafraîchissements; il y aura abondante distribution de cigares et de tabac. Qu'on ne manque pas cette fête de famille.

CONSEIL CENTRAL

C'est demain soir qu'a lieu à la salle des syndicats catholiques, 3, rue Craig-est, l'assemblée régulière du conseil central des syndicats catholiques. Les comités présenteront des rapports importants. Que tous les délégués soient présents sans faute. Par ordre.

PETIT CARNET

DUBÉ-MASSICOTTE

Le mariage de Mlle Germaine Dubé, fille du Dr et de Mme J.-E. Dubé, avenue du Parc, avec le notaire Emile Massicotte, aura lieu le 19 juin courant. Pas de faire part.

Les anciens du Mont Saint-Louis

Le 8 mai, le conseil d'administration de l'association des anciens élèves du Mont-Saint-Louis a élu ses officiers pour l'exercice 1922-23. Voici le résultat:

Président, M. Omer Bailhargeon, secrétaire-trésorier de la maison "Lamontagne Ltée".

Premier vice-président, M. Emile Chaput, directeur de la maison "L. Chaput Fils et Cie".

Deuxième vice-président, M. Frank Callaghan, C.R., du bureau "Lafamme, Mitchell et Callaghan", avocats.

M. Louis-Philippe Leduc, C.A., a été confirmé dans sa charge de secrétaire-trésorier.

Les membres de l'Association qui ont changé d'adresse sont instamment priés d'en faire part au secrétaire, aussitôt que possible.

Ce soir

"LES DUPONT"

C'est ce soir à 8 h. à la salle du cercle paroissial, 62-est, boulevard Saint-Joseph que les Dupont invitent le public de notre métropole à aller faire leur connaissance et à les applaudir.

Les acteurs du cercle Melançon les présenteront à l'auditoire. Ce sont gens de plaisir et qui s'intéressent aux oeuvres patriotiques. Ils joueront ce soir pour l'école libre et française de Windsor, Ontario. En foule pour rire avec les Dupont de Paul Gavault et Georges Berr.

Billets en vente à la porte. (Communiqué)

Vos Vêtements sont Lavés dans des Savonnages Purs

Une visite à cette buanderie moderne vous éclairera sur les procédés scientifiques de nettoyage. Vos vêtements ne viennent pas en contact avec la machine et l'on n'emploie ni acides, ni agents chimiques. Du savon pur et de l'eau pure font le travail. Agité doucement pendant des heures dans des savonnages bouillants, vos vêtements en sortent blancs comme neige, parfaitement nets et sains.

Tél. UPTOWN 7640
TOILET LAUNDRIES
LIMITED
425, RUE RICHMOND

LE CENTENAIRE DE PASTEUR

(suite de la page 2)

répéter le mot que Biot aimait à prononcer en parlant de Pasteur: "Il éclairait tout ce qu'il touchait." L'existence des diastases ne nous empêche pas davantage de penser que Pasteur fut un homme de génie, tel que Dieu en suscite à certaines époques, pour manifester sa puissance et nous faire admirer la perfection de l'oeuvre du Créateur.

PASTEUR ET L'APOLOGÉTIQUE CATHOLIQUE

Une université catholique se doit de saluer Pasteur avec reconnaissance autant qu'avec fierté. C'est pourquoi, dit Mgr le recteur, l'Université de Montréal a voulu célébrer le centenaire de ce grand homme.

L'oeuvre essentielle de la prédication chrétienne, explique tout d'abord Mgr Gauthier, c'est l'exposé de la vérité de la foi. L'apologétique seconde son action en défendant cette même foi contre les attaques qu'il lui faut subir. Son histoire est vaste comme celle de l'Eglise. Elle a varié, tout en restant la même en son fond selon les circonstances des temps. Il lui a fallu lutter, par exemple, contre l'indépendance de l'esprit humain. Gratry, Pascal et La Bruyère stigmatisaient ces esprits indépendants de tous les âges. Il a fallu à l'apologétique lutter aussi contre la poussée illicite des sens. Pascal encore en témoigne superbement. En deux mots, il a fallu que l'apologétique suive l'erreur sur tous ses terrains qui ont varié selon les temps. Mgr le recteur rappelle alors les nobles combats pour la foi de saint Justin et, dix-sept siècles après, ceux de Newman. L'apologétique a dû descendre de même, continue-t-il, sur le terrain de l'économie politique, sur celui de l'exégèse, sur celui de la philosophie, sur celui de l'histoire, et, enfin, sur celui des sciences naturelles, en particulier de la biologie. Quels services, ici, Pasteur n'a-t-il pas rendus à la défense de la foi catholique?

D'abord il a été tout ensemble un homme de foi pratique et un grand savant. Voyez comment il a vécu et comment il est mort. Il a montré par là que la foi et la science, la vraie, ne s'opposent pas. Mgr le recteur cite plusieurs textes de Pasteur qui peuvent se ramener tous à cette affirmation générale: "trop de prétendus positivistes ne veulent pas tenir compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini". Et Pasteur parlait ainsi au temps de Littré et de Renan. Mgr le recteur montre comment Pasteur leur fut supérieur. Il évoque en passant le portrait de Renan par Jules Legaitre. Il insiste pour affirmer que le style de Littré ou de Renan, si puissant ou si élégant qu'il soit, ne les empêche pas d'avoir fait faillite devant la postérité. Qui leur demande aujourd'hui un renseignement sérieux? Tandis que Pasteur, lui, reste, du consentement de tous, l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Pasteur a rendu à l'apologétique un service encore plus direct, et c'est au sujet de l'organisation de la matière. Il a prouvé qu'il n'y a pas de générations spontanées et que seule la vie engendre la vie. C'était la partie centrale du travail de Mgr Gauthier. Il l'a traitée d'une façon magistrale. En premier lieu, dit-il, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de générations spontanées, la foi catholique n'a pas à en souffrir, du moment qu'on admet une cause première. C'est ainsi que l'entendait Pasteur. Mais en plus, il a démontré qu'il n'y a pas une circonstance aujourd'hui connue où l'on ait vu des êtres venir au monde sans parents.

Depuis, Pasteur, continue Mgr le recteur, on a persisté à faire des recherches, quelques-uns avec un parti-pris évident et dans l'idée d'établir qu'on peut se passer d'un Dieu créateur. Et il analyse les systèmes qui ont été mis de l'avant, qu'il faut, dit-il, examiner toujours, sinon avec défiance, du moins avec une grande prudence. Il note, au passage, "la nature douteuse du fameux Eozoon canadense... du Bathybius de Haeckel, du radiobio de Burke, les tentatives des Butschli, les expériences de Leduc, le noyau de cristal de Herrera, pour conclure que les doctrines de Pasteur n'ont pas été ébranlées et que la puissance du chimiste s'arrête, encore de nos jours, au seuil de la vie.

Enfin, ajoute Mgr Gauthier, si nous n'avons rien à craindre des échafaudages pseudo-scientifiques, dont nous venons de parler, il convient pourtant aux savants catholiques d'étudier les sciences naturelles et il cite encore Newman,

La preuve finale de la supériorité du 'Salada' vous la trouverez dans votre théière

THE

"SALADA"

C'est un placement sûr que d'en acheter 1 paqt.

Auvents

de première qualité, posés ou expédiés sur commande

Drapeaux Ecussons Décorations

pour démonstrations religieuses et civiles

GRANDES TENTES A LOUER

pour tombolas, banquets, réceptions, etc.

MAIN 3330

Compagnie d'Auvents des Marchands

25, Notre-Dame est, Limitée, Montréal.

pour affirmer avec lui que "les sciences spéciales appellent une science des sciences, une synthèse générale, en un mot la philosophie". "Voilà qui est bien dit comme toujours, termine Mgr le recteur, c'est par là que le catholicisme conquiert et dirige les intelligences en mettant à leur service ce que j'oserai appeler la libre sécurité de sa méthode et des incomparables richesses de ses principes et de son expérience."

M. NAGGIAR

M. le consul de France à Montréal a pris ensuite la parole en ces termes:

"Je dirai d'abord ma gratitude d'être ici, d'être l'hôte de l'Université, convié par elle, à titre pour ainsi dire impersonnel, afin que la France soit présente à ces grandes assises de la Pensée."

"J'ai plus loin, je dirais aussi ma joie de ce que l'Université de Montréal existe, de ce qu'elle existe forte, vivante, si dignement et si résolument française et classique par ses méthodes, par son esprit, par ses maîtres, prouvant ainsi qu'elle n'a rien oublié de ses origines les plus lointaines, les plus sacrées!"

"S'il m'était permis d'exprimer un regret, ce serait celui qu'éveille en moi la trop grande modestie que montre l'Université de Montréal, la réserve avec laquelle elle parle d'elle-même, le peu de bruit qu'elle cherche à faire."

"Messieurs, je souhaite que les remarquables travaux, les ressources si modernes de cette institution ne soient pas tenus sous le boisseau, qu'on en parle davantage, sans orgueil, soit, mais avec une légitime fierté et je souhaite aussi que les universités canadiennes continuent leur marche en avant, en héritières majeures des vieilles universités de France."

"Laissez-moi aussi exprimer ma reconnaissance de l'hommage rendu à Pasteur."

"Lorsque la mémoire de ce grand Français est célébrée, comme elle l'est ces jours-ci avec une autorité si pleine, eh bien! je crois que ce faisant l'Université de Montréal a devancé la vénération universelle! Je dis qu'elle s'est honorée elle-même et raffermie dans sa haute mission. Mais elle a également pris une initiative, fait un geste qui se comprend en France non seulement par nos sociétés scientifiques, pas nos universités, par tous les milieux où les travaux de Pasteur constituent la base de l'enseignement, mais encore par tous les coeurs français."

"Dans l'hommage rendu à Pasteur, chacun voudra voir l'hommage rendu à la France qu'il a comblée de gloire et de bienfaits."

"Je sais bien que la science n'a pas de patrie, mais l'homme de science en a une et Pasteur est Français. Voilà le fait qui éclaire tout, domine tout. Il est impossible de ne pas voir que les honneurs

de cette commémoration s'adressent à l'un des fils les plus nobles de la France moderne, à l'un de ceux qui, venus du peuple, issus de ces familles françaises laborieuses, tenaces, patientes, modestes, se sont élevés peu à peu au sommet les plus hauts, faisant rayonner tout autour d'eux savoir, bonté, génie."

Est-ce que cette constatation n'est pas importante pour vous Canadiens comme pour nous Français? Est-ce qu'elle ne mérite pas qu'on y réfléchisse et n'avez-vous pas le droit de considérer vous aussi Pasteur comme un des vôtres?"

N'est-il pas, dans tout le rayonnement de son génie et de sa gloire, le bien commun de tous ceux qui sur la surface du monde trouvent dans leur esprit, dans leur coeur, la force de garder intact le culte de leurs origines et de leurs traditions françaises?"

Et puisque voilà prouvé que Pasteur est des vôtres — au surplus n'avez-vous pas donné son nom à l'un de vos villages — laissez-moi insister sur les vertus humaines de ce grand génie scientifique."

On vous a parlé de sa science, de sa puissante pensée sans cesse en travail, de cette pénétration qui lui permettait d'éclairer jusque dans leur profondeur les problèmes les plus obscurs. Je voudrais dire un mot seulement d'un des côtés de son caractère qui le grandit encore."

Pasteur était un homme désintéressé, un homme bon, un homme vivant dans la pure atmosphère d'un grand idéal."

Maître de découvertes qui auraient pu l'enrichir, il en a fait profiter gratuitement l'industrie du monde. Maître de procédés médicaux qui ont révolutionné l'art de guérir, il n'en a tiré aucun profit. Ses mains ont été pleines des trésors les plus précieux et il les a répandus sans compter."

Cet homme au-dessus de qui les plus grands, les rois et les princes allaient, a toujours vécu modestement, n'a écarté personne, s'est toujours penché sur les humbles."

Ayant à prendre la parole un jour, je ne me souviens plus dans quelle circonstance, Pasteur s'écriait:

"Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit, idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie!"

Eh! bien, je le dis, après Pasteur:

"Heureuse la Nation, heureuse les universités qui, comme celle de France et comme celles de ce pays, portent en elles cet idéal désintéressé, cette ardente flamme d'une vie plus haute à qui nous devons le grand Pasteur!"

Il y a des journaux qu'on feuillette distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le Devoir est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6.

Fraiche Bonneterie d'Eté pour Dames

A notre rayon, vous aurez le plaisir de faire votre choix dans une immense variété de camisoles, combinaisons, caleçons et bouffants de toutes les marques les plus connues comprenant la meilleure importation suisse.

CAMISOLES — .30, .35, .40, .50, .60, .65, .70, .75, .85, .95, 1.00, 1.15, 1.25, 1.35, 1.45, 1.50, 1.55, 1.65, 1.70, 1.75, 1.85, 1.95, 2.00.

125 modèles offerts à votre choix. Grandeurs 34 à 48.

50 qualités différentes en rose mais surtout blanc.

COMBINAISONS — .85, .95, 1.00, 1.15, 1.25, 1.35, 1.50, 1.65, 1.75, 2.00, 2.25, 2.35, 2.50, 3.00.

40 modèles, grandeurs 34 à 44, 30 qualités.

CALEÇONS — .75, .80, .85, 1.00, 1.15, 1.25, 1.50, 1.65.

5 modèles, 10 qualités. Grandeurs 34 à 44.

CALEÇONS BOUFFANTS — .65, .95, 1.00, 1.15, 1.25, 1.50, 1.65, 1.75, 1.85, 2.25, 2.35 et 2.50.

17 qualités. En rose, bleu, azur et gris. Grandeurs 34 à 44.

—Au rez-de-chaussée.

Goodwin's
LIMITED

Voyez les grands lacs

"Voyez les grands lacs", voilà une suggestion qui peut être faite à tous les Canadiens, surtout à ceux qui sont à la recherche de quelque chose de nouveau en fait de voyages de vacances. Le Pacifique Canadien possède un certain nombre de steamers splendides construits à Clyde allant de Port McNicoll et Owen Sound, sur la baie Georgienne, à Fort William et Port Arthur à la tête du lac Supérieur. Le voyage prend deux jours et procure à l'heureux passager en vacances les plaisirs d'un voyage sur l'océan sans cependant donner le mal de mer. En sortant de la baie Georgienne, vous traversez les eaux tranquilles du lac Huron, passez par le canal Soo, au Sault-Sainte-Marie, avec ses magnifiques écluses et alors vous entrez dans le lac Supérieur avec toutes ses suggestions de l'océan. Le voyage est hygiénique, vous êtes toujours en pleine brise. Les vapeurs sont bien équipées et meublées et tous les genres de récréation sur le pont sont à votre portée. Quand vous serez affamé comme un chasseur — et vous le serez certainement — le meilleur remède est encore la cuisine du bord. Ceux qui font un voyage dans l'ouest du Canada ou sur la côte du Pacifique trouveront que la route des grands lacs est une route alternative extrêmement agréable; et ceux qui n'ont pas l'intention d'aller aussi loin peuvent faire un très plaisant voyage aller et retour. Il y a deux départs par semaine dans chaque direction

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine

organisé par la paroisse SAINT-LOUIS-DE-FRANCE, avec le concours de l'ASSOCIATION CHORALE, par le "TROIS-RIVIERES", dimanche, le 11 juin.

Départ du quai Victoria, à 7 heures 30 a.m. (heure avancée), retour à 11 heures 30 p.m. Pas de repas servis à bord, mais il y aura buffet pour rafraîchissements. Café, fruits, crème à la glace.
Prix du billet de passage: adultes, \$3.05; enfants, \$1.55, taxe comprise. Le nombre des billets est limité.
Billets en vente à la sacristie, Saint-Louis-de-France, et chez LARIVIERE INCORPORÉE, 911, Saint-Laurent, Montréal.

VIN BOURDOU

TONIQUE — APERITIF — DIGESTIF
DELICIEUX AU GOUT

Inestimable contre: Anémie, Faiblesse, Convalescence
Chez tous les pharmaciens et épiciers.
J. BOURDOU, Pharmacien de 1ère Classe-CETTE, France

pour et de Port McNicoll et un chaque semaine pour et de Owen Sound. On peut se procurer les détails complets ainsi qu'un exemplaire de la brochure bien illustrée "Les Grands Lacs" en s'adressant à M. F.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 141-145, rue St-Jacques, Montréal. (rec.)

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORPS
EN VENTE PARTOUT 25¢
PAROISSE PAR LA POSTE
A.J. LAURENCE, MONTREAL

FEUILLETON DU DEVOIR

Je Convertirai mon Mari

PAR JEAN VEZERE

30

(Suite)

Mes entretiens avec Maurice étaient rares. Elles suffisaient pourtant, avec quelques lettres, pour qu'il fût au courant de ma vie et pût m'aider efficacement de ses conseils.

Dès le début, sans doute pour donner plus d'aliment à mon zèle, il avait tenu à me voir reprendre le beau, le présomptueux projet du temps de mes fiançailles, bien abandonné depuis, hélas! Je convertirai mon mari!

Je m'étais remise à prier, à faire prier mes enfants, chaque jour, à cette intention, à examiner, au cours de mes retraites mensuelles,

ce que j'avais fait pendant le mois écoulé pour faire violence à Dieu, en vue de l'obtention de cette grande grâce, ce que j'avais fait aussi auprès de mon mari, pour qu'il traversa ma piété la religion lui parût aimable.

Je m'étais donnée avec tant d'application et de zèle à mes nouveaux devoirs de garde-malade et de maîtresse de maison, que, malgré mon inexpérience et mon ancienne aversion pour les travaux et le gouvernement domestiques, je réussissais au delà de mes espérances; et Julien témoin de mon ardente bonne volonté, respirait à l'aise dans la maison en ordre et ne se plaignait point de ce que la petite Claire, joyeuse émule de May Ferronnier, dédicat

biblot de luxe fait pour charmer les yeux et briller au salon, se fût peu à peu transformée en une vigilante ménagère qu'on ne rencontrait plus au bouddoir, mais à la nursery et à la cuisine.

Il sentait trop à quelle source de force et d'acceptation je puisais le courage de dominer ma nature, pour ne pas tolérer mon assidue à l'Eglise; mais cette religion qu'il trouvait bonne pour une femme condamnée par les événements à ne plus vivre que dans l'abnégation et le sacrifice, il la repoussait toujours aussi énergiquement pour lui-même. Il allait plus loin: autant il me laissait libre de développer, par toutes sortes d'industries, la plus tendre pitié dans l'âme de mon cher petit infirme, autant il souffrait de me voir emmener Séverine à l'Eglise pendant la semaine, lire avec elle de belles pages de la vie des saints, l'engager à se confesser et à communier souvent.

Il prit l'habitude de sortir presque chaque jour avec notre fille. — Vous êtes retenue auprès de Paul, disait-il. Il faut pourtant que Séverine se promène. Je l'emmènerai dans mes courses. Ce sera une agréable compagnie.

Ils partaient pour des après-midi entières, à bicyclette, en voiture ou par le petit tram départemental, lorsque Julien était appelé dans les cantons environnants pour quelque affaire pressante.

Il profitait de ces longs tête-à-tête avec l'enfant qui l'adorait pour diriger à sa guise cette vive intelligence, avide de savoir et de comprendre, et plus apte à saisir le côté positif des choses que ce qui les dépasse et les domine.

Je retrouvais ensuite dans les propos de Séverine mille traits de ces conversations qui essayaient d'insuffler à ma fille les idées et le tour d'esprit dont je cherchais le plus à la préserver.

Et que faire?... Lui, le père, n'avait-il pas aux mêmes titres que moi le droit d'imprimer dans cette jeune âme ce qu'il regardait comme le meilleur de sa pensée?

Un drame mystérieux se jouait en secret, au fil des jours, entre deux coeurs et qu'une âme, sont divisés par la question fondamentale de la foi. Ils s'aiment et ils ne s'entendent point. Comment l'amour subsisterait-il longtemps? Qu'est-il appelé à devenir, cet amour, dans la maturité et le déclin de l'âge, à l'heure où, dans les ménages les meilleurs, l'a-

mour ne subsiste qu'en se muant en une serénité et forte amitié, dont le principe essentiel réside dans l'union intime, l'étroite compénétration des coeurs et des consciences?

C'est qu'il devient, cet amour, il devient une habitude de vivre ensemble, une communauté d'intérêts, de préoccupations matérielles et familiales. Hors de là, chaque esprit s'évade vers sa sphère. On croit être deux, on est seul! Les idées que chacun nourrit de son côté ne sont pas seulement différentes: elles sont ennemies. Et sur quel terrain, hélas! vont-elles se mesurer et se combattre?... Dans l'âme de nos enfants!

L'état de santé de Julien, toujours précaire depuis la grande crise de 1904, influait sur son caractère, qui devenait de plus en plus sombre, irritable, inquiet. Depuis les grèves de Limoges, tous les ouvriers, de la région se laissaient gagner par la propagande socialiste, habilement et infatigablement menée. Parmi les équipes de "feuilleardiens" disséminées dans les forêts et les taillis pour débiter les coupes de bois, parmi les tâcherons de la carrière de kaolin et les ouvriers du moulin à pâte, la haine du patron s'affirmait de jour en jour, en même temps que grandissaient les préten-

tions exorbitantes sur l'accroissement des salaires et les conditions du travail.

L'industrie et le commerce traversaient une période de marasme qui décourageait beaucoup de patrons, Julien était du nombre. Ses affaires, si prospères les années précédentes, l'accablait de soucis et marchaient mal. Il avait renouveau depuis peu son outillage, d'après les derniers perfectionnements modernes, et ne parvenait pas à amortir d'une manière sensible les sommes considérables dépensées à cet effet.

Les progrès du socialisme, qui entravaient son action industrielle, inquiétaient plus encore ses ambitions politiques. Son parti, qui détenait tout pouvoir et toute influence à Moustier-la-Tour, ne serait-il pas détrôné, un jour ou l'autre, par ces nouveaux venus aux dents longues, aux appétits voraces qui, sortis des rangs ouvriers et ouvriers eux-mêmes, parlaient au peuple le langage du peuple et lui soufflaient l'envie, la révolte, la haine?

Julien Mareuil, le juge Poupiot et le cafetier Rigoulette, sans parler de Ferronnier, le député millionnaire, n'avaient su agiter devant les masses que le spectre du cléricisme,

le milliard des Congrégations, les fondations pieuses et les biens de Fabriques. Comme ces rouges d'hier paraissaient pâles à côté des militants ouvriers qui avaient dressé des barricades à Limoges, en avril 1905 et promené dans les rues, avec le drapeau rouge de la révolution, le drapeau noir de l'anarchie.

A Vichy, où nous allions chaque année, nous apprimes de Marc Ferronnier, en été 1909, sa résolution bien arrêtée de ne pas se représenter à la députation, aux élections de l'année suivante. Peut-être essayait-il d'entrer au Sénat, peut-être renoncera-t-il à la vie politique, qui lui rendait de plus en plus difficile l'humour voyageuse de sa femme.

Julien allait donc se mettre en les rangs. Il n'aurait pas trompé l'automne et de l'hiver pour préparer de loin sa future campagne électorale, dont la seule perspective le rendait singulièrement agité et nerveux. S'il allait échouer, à la veille de voir se réaliser tous les espoirs et tous les calculs de sa vie! Mais il n'échouerait pas! Le lutteur se redressait, défiant les obstacles, prêt à saisir son destin de haute lutte.

De Vichy, nous nous rendîmes à Paris pour le mariage de mon frère cadet, Robert. Notre beau lieutenant épousait la coeur d'un de ses meilleurs camarades de Saint-Cyr, fille d'un commandant en retraite, cette douce et charmante Marguerite qu'il me fut si facile d'aimer tout de suite comme une soeur.

(à suivre)

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurres de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, pour le mercredi précédent et pour le jour correspondant l'an dernier.

	1922	1921
Beurre, colis	7 1/2	8 1/2
Fromage, boîtes	7221	4366
Oufs, caisses	1989	2301

ENCHÈRE DU FROMAGE

A l'enchère de la United Dairy-men Cooperative, tenue hier au Board of Trade, ont été offerts 1979 boîtes de fromage ont 82 de couleur spécial, vendues à 14 s. 11-16 la livre; 1018 boîtes de couleur No 1, vendues à 14 s. 5-8 la livre; 543 boîtes de couleur No 2, vendues à 13 s. 15-16 la livre; 178 boîtes de blanc No 1, vendues à 14 s. 3-8 la livre et 158 boîtes de blanc No 2, vendues à 13 s. 15-16 la livre.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros, que nous avons obtenus ce matin:

FARINE

1ère qualité, le baril \$8.00
2ème qualité, le baril \$7.50
Forte à boulanger, le baril \$7.30

ŒUFS

Sélectionnés 33s.
N° 1 30s.
Bons pour la cuisine 27s.
Craqués 24s.

BEURRE

Les prix de gros ont monté d'un sou la livre, ce matin.

Pasteurisé 32s.
Premier choix 32s.

FROMAGE

Fort 22s.
Doux 16s.
Oka 36s.

SAINDOUX

En tinette 15s. 1/4
Bloc, 1 livre 17s.

LE MIEL

Le miel blanc coulé se vend à \$3.90 le sou de 30 livres. Le miel de sarrasin se vend \$3.75 le sou de 30 livres.

(Les prix des œufs, du beurre, du fromage, du saindoux et du miel sont fournis par la maison J.-A. Vaillancourt, Ltée, 618, rue Saint-Paul.)

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font de 34 à 35s. la livre et les autres plus lourds, 30s. le jambon à déjeuner (bacon) fait de 28 à 30s.

POMMES DE TERRE

Au détail les patates des montagnes Vertes font \$1.10 et les Irish Cobler, \$1.10 par 80 livres. Les pommes de terre du Québec font, en gros, 90 sous par 80 livres.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros, que nous avons obtenus ce matin:

1ère qualité, le baril \$8.00
2ème qualité, le baril \$7.50
Forte à boulanger, le baril \$7.30

ŒUFS

Sélectionnés 33s.
N° 1 30s.
Bons pour la cuisine 27s.
Craqués 24s.

BEURRE

Les prix de gros ont monté d'un sou la livre, ce matin.

Pasteurisé 32s.
Premier choix 32s.

FROMAGE

Fort 22s.
Doux 16s.
Oka 36s.

SAINDOUX

En tinette 15s. 1/4
Bloc, 1 livre 17s.

LE MIEL

Le miel blanc coulé se vend à \$3.90 le sou de 30 livres. Le miel de sarrasin se vend \$3.75 le sou de 30 livres.

(Les prix des œufs, du beurre, du fromage, du saindoux et du miel sont fournis par la maison J.-A. Vaillancourt, Ltée, 618, rue Saint-Paul.)

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font de 34 à 35s. la livre et les autres plus lourds, 30s. le jambon à déjeuner (bacon) fait de 28 à 30s.

POMMES DE TERRE

Au détail les patates des montagnes Vertes font \$1.10 et les Irish Cobler, \$1.10 par 80 livres. Les pommes de terre du Québec font, en gros, 90 sous par 80 livres.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros, que nous avons obtenus ce matin:

1ère qualité, le baril \$8.00
2ème qualité, le baril \$7.50
Forte à boulanger, le baril \$7.30

ŒUFS

Sélectionnés 33s.
N° 1 30s.
Bons pour la cuisine 27s.
Craqués 24s.

BEURRE

Les prix de gros ont monté d'un sou la livre, ce matin.

Pasteurisé 32s.
Premier choix 32s.

FROMAGE

Fort 22s.
Doux 16s.
Oka 36s.

SAINDOUX

En tinette 15s. 1/4
Bloc, 1 livre 17s.

LE MIEL

Le miel blanc coulé se vend à \$3.90 le sou de 30 livres. Le miel de sarrasin se vend \$3.75 le sou de 30 livres.

(Les prix des œufs, du beurre, du fromage, du saindoux et du miel sont fournis par la maison J.-A. Vaillancourt, Ltée, 618, rue Saint-Paul.)

A Wall Street

New-York, 8. (10 h. 30). — Des gains et des pertes, peu considérables dans les deux cas, ont marqué l'ouverture de ce matin, à Wall Street. Les spéculateurs attendent évidemment d'être fixés davantage avant de se lancer à la hausse ou à la baisse. La nouvelle définitive des détails du Merger Midvale-Republic-Inland n'a pas eu de résultat très apparent, si ce n'est quel que vagueur dont ce groupe a fait preuve. Les rails étaient négatifs mais le public n'est pas disposé à attacher grande importance à une menace de grève. Le Atlas Powder était en vue parmi les spéculations, en se haussant de quatre points.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change près la Bourse de Montréal.

Cours moyens à New-York

Londres, livre sterling \$4.51
Paris, franc 0.0916
Bruxelles, franc 0.0848
Genève, franc 0.1914
Berlin, mark 0.0037
Vienne, couronne 0.0001
Rome, lire 0.0521

Cours moyens à Montréal

New-York 1 p.c.
Londres \$4.56
Paris 0.0928
Bruxelles 0.0860
Genève 0.1950
Berlin 0.0039
Vienne 0.0002
Rome 0.0537

Cotations hors-liste

Tram. Power: Offre, 1941 dem., 204s.
Brit. Oil: Offre, 24s. dem., 24s.
Dryden: Offre, 161 dem., 10s.
Laur. Power: Dem., 1.90
N. Riordon: Offre, 171 ventes, 50 à 17s.

Sag. pfd.: Offre, 23s. dem., 3s.
Argonaut: Offre, 62 dem., 63s. ventes, 3000 à 62s.
Sag. Com. ventes 25 à 2s.
Toronto, com. Offre, 52s.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date, 8 juin 1922

Echéance Prix Rendement

1 déc. 1925 98.45 5.54
1 oct. 1931 98.20 6.20
1 mars 1937 100.25 4.95
1 déc. 1922 99.87 5.75
1 nov. 1923 99.80 5.75
1 déc. 1927 100.80 5.35
1 nov. 1933 102.60 5.20
1 déc. 1937 105.35 5.01
1 nov. 1924 99.35 5.75
1 nov. 1934 100.65 5.30

Tableau des cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, agents de change, 50, Notre-Dame ouest, Montréal. Prix sujets à intérêt couru.

Eché. Der. Cote Ventes

ance Offre Dem. De 10 a.m. à 11 h. 30 a.m.

Exempte de l'impôt Intérêt 5 p.c.

1925 98.35 2000 à 98.55

1927 99.80 1000 à 99.87

1929 99.80 1000 à 99.87

1931 99.80 1000 à 99.87

1933 102.60 2000 à 102.55

1935 105.35 2000 à 105.25

Sujets à l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.

1924 99.30 1000 à 99.35

1926 100.45 5000 à 100 à 40.

1928 Payable en fonds à New-York.

Bourse de Paris

du 7 juin 1922

(Communiqué par Geoffrion & Cie)

Rente 4 1/2 1918 63.15

Rente 6 1/2 1920 94.50

Credit National 1919 477.

Credit National 1920 485.

Ville de Paris, 1919 412.

Credit Foncier Franco-Canadien, ... 1,590.

Suez 6,902

Cie Gle Transatlantique 174.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée 879.

Chemin de fer du Nord 1,176.

Chemin de fer d'Orléans 876.

Thomson Houston 776.

Longwy 1,427.

Penarroya 655.

Courrières 805.

Vicoigne, Noeux et Drocourt 409.25

Chino Copper 344.

Utha Copper 756.

Shell Transport 247.

Royal Dutch 21,200.

LES GRAINS

(Cours fournis par la maison Quintal & Lynch, 59, rue Saint-Pierre.)

A WINNIPEG

Ouv. Midi

BLE: 126 3-4 128 1-4

Octobre 117 5-8 117 3-8

AVOINE: 53 1-8 53

Octobre 46 1-8 46 1-4

A CHICAGO

BLE: 113 7-8 113 5-8

Septembre 113 7-8 113 1-4

AVOINE: 36 3-4 36 3-4

Septembre 38 3-4 38 3-4

MAIS: 60 7-8 60 7-8

Septembre 64 1-8 64

Dividendes déclarés

National Breweries. — Dividendes de \$1.00 par action pour le trimestre se terminant le 30 juin, payable le premier juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dividende de 1 1/2 pour cent sur le stock de préférence, payable le premier juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Wabasco Cotton. — Dividende de \$1 par action pour le trimestre se terminant le 30 juin, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

L'argent en barre

Londres, 8. — L'argent en barre fait 35 pence 7-8 Ponce.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE TORONTO RAILWAY TOUCHÉ 74, REALISANT UN GAIN DE TROIS POINTS ET DEMI DEPUIS HIER. — LE LAKE OF THE WOODS ET LE ST-LAWRENCE FLOUR EN HAUSSE.

Séance de hausse, ce matin, à la Bourse de Montréal. L'activité a été un peu plus forte qu'hier et par suite de la demande les cours se sont généralement haussés. Le Toronto Railway s'est mis en grande vedette en passant de 70 1/2 à 74 1/4 pour fermer à 74. Un bon nombre de lots ont été manipulés. Les farines St-Lawrence et Lake of the Woods, on devait s'y attendre après la hausse du ogilvie, se sont montrées très vigoureuses. La première gagne un point et la seconde deux. Pour peu que le Ogilvie reprenne sa marche ascendante, on ne voit pas pourquoi les deux autres ne feraient pas la même chose.

Le General Electric s'est alourdi d'un point de même que l'action commune et celle de préférence du Spanish River et le Canadian Cotton. Le Riordon a perdu 1/4 de point. Ce sont à peu près les seuls stocks faibles qui aient paru sur la liste ce matin. Le Abitibi est monté d'un point et une fraction. Les autres papiers gardent leur consistance. Le Sugar est passé de 24 1/4 à 25 1/4. Le Lyall Construction est remonté d'un étage et demi à 40 1/2. Le Shawinigan est énergique à 106; le Bell Telephone patiente à 110; le Dominion Canniers démontre qu'il avait conservé quelque vigueur en passant de 36 1/4 à 37 1/2.

Le Mackay s'achemine vers le pair dont il n'est plus séparé que par une légère fraction.

Il s'est vendu au cours de la séance 7,608 actions de 1,188 de Toronto Railway, 1,303 de Mackay, 275 de Abitibi, 245 de Breweries, 590 de Brazillan, 136 de Brompton, 1,265 de Dominion Canniers, 114 de Detroit, 186 de Montreal Power, 355 de Atlantic Sugar, 231 de Shawinigan, 225 de Twin City, 200 de Ames Holden de préférence, 125 de Canadian Cotton de préférence, 175 de Spanish River de préférence.

Chez les hors-cote, le Tram Power fait très bien à 20 1/2; le Argonaut est à 62; le nouveau Riordon à 190 et le nouveau Riordon de préférence à 17.

A New-York, la prime sur le dollar canadien a varié de 1/4 à 1 1/4. Le franc français fait à Montréal, 0.0928 et à New-York, 0.0913. La livre sterling fait à Montréal \$4.56 et à New-York \$4.50 1/4.

Operations de la matinée

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien & Cie.)

Ventes de 10 h. à 11 h. 30 a.m.

Abitibi—100 à 51, 25 à 50 1/4.

Atlantide—50 à 25, 25 à 25 1/4.

Brompton—60 à 32, 25 à 32.

Bel Tel—2 à 110, 5 à 50, 5 à 50 1/4.

Can. Convert—1 à 82 1/2.

Can. Cottons—125 à 85.

C. G. Electric—20 à 30.

Can. S. S. Lines—80 à 22.

Cours. Smelters—15 à 24, 15 à 24.

Brazillan—150 à 48, 175 à 48, 25 à 48.

Detroit—47 à 61.

Dom. Canniers—5 à 36 1/4, 160 à 37, 75 à 37 1/4.

Dont. Steel pfd—5 à 95.

Dont. Steel pfd—45 à 98 1/4.

Jackson Tob.—100 à 14.

Laurentide—40 à 87.

Lake of Woods—10 à 167, 25 à 168 1/2.

Mackay—32 à 98 1/2, 435 à 48 1/2, 150 à 70.

50 à 99, 85 à 92 1/2, 20 à 91 1/2, 50 à 91 1/2, 1 à 91 1/2.

Nat. Breweries—155 à 55 1/2, 50 à 55 1/2, 5 à 55 1/2.

Price Bros—15 à 42, 3 à 43.

Quebec—25 à 28.

Riordon—5 à 11.

Shawinigan—25 à 103 1/2, 205 à 106.

Spanish—25 à 87.

Spanish pfd—100 à 94 1/2.

Twin City—10 à 56, 25 à 57, 25 à 58 1/2, 50 à 57, 45 à 57.

Woods Mfg pfd—5 à 73.

Winnipeg—35 à 41, 50 à 41 1/2.

Abitibi—25 à 51 1/2, 25 à 52 1/2.

Brazillan—60 à 48.

Atlantide—100 à 25 1/2, 100 à 25 1/2.

Brompton—60 à 32, 25 à 32.

C. G. Electric—15 à 30.

Detroit—45 à 61.

Dom. Canniers—145 à 37 1/2, 100 à 37 1/2.

Dom. Glass—10 à 86.

Laurentide—25 à 87.

Mackay—75 à 99 1/2.

Toronto Ry—35 à 73, 175 à 74, 25 à 73 1/2.

10 à 74 1/2, 51 à 74.

Mont. Power—15 à 91 1/2, 10 à 91 1/2.

Nat. Breweries—30 à 55 1/2.

S. Laurent Pfd—25 à 87.

Quebec—5 à 27 1/2.

Twin City—10 à 57.

Spanish—1 à 86.

Woods Mfg—40 à 70.

Winnipeg pfd—2 à 86.

Obligations—Vayagmack B., 3000 à 80.

Commerce—1000 à 100 1/2, 1000 à 100 1/2.

7 1/2; Cement B., 1000 à 98; Rubber B., 3000 à 90 1/2.

Banque—Rochel

LA VIE SPORTIVE

DÉCISION QUI MÉCONTENTE LES SPECTATEURS

L'ARBITRE MAHONEY EST BATU APRÈS LA JOUTE D'HIER AU TROIS-RIVIÈRES — MONTREAL EST DÉFAIT PAR 8 A 7 DANS UNE JOUTE DE DIX REPRISES — OTTAWA EST VICTORIEUX CONTRE VALLEYFIELD

Trois-Rivières, 8. — L'arbitre Mahoney, de Montréal, qui rendit les décisions à la partie de cet après-midi entre Trois-Rivières et Montréal, de la ligue de l'Est, sera-t-il remercié de ses services? Voilà ce que se demandent les sportsmen des Trois-Rivières qui sont indignés d'une décision rendue par ce dernier à la septième manche de la partie de cet après-midi, décision qui donna lieu à une altercation entre le catcher Bayley du Trois-Rivières qui, ne se contenant plus, frappa Mahoney à la figure, fut ensuite condamné à une amende de \$50, par Mahoney et expulsé du terrain.

La foule soulevait aussitôt le montant de \$67.50 en quelques minutes et l'amende de Bayley fut payée séance tenante, mais l'incident ne devait pas se terminer d'en par là.

Durant le reste de la partie, l'arbitre Mahoney fut la cible de tous genres de quolibets. Montréal s'assura finalement la victoire par un résultat de 8 à 7 à la dixième manche.

Comme Mahoney se préparait à quitter le terrain en compagnie de Harry Poules, propriétaire du club Trois-Rivières, les spectateurs envahirent le terrain et se mirent à la poursuite de Mahoney qui évita certainement des horions grâce à la protection de la police et des joueurs du Montréal et du Trois-Rivières, qui le conduisirent précipitamment à une voiture de place qui fila aussitôt dans la direction de l'hôtel Commercial, suivie d'une centaine de spectateurs qui lancèrent des projectiles dans la direction de la voiture.

Arrivés à la porte de l'hôtel, Mahoney fut malmené par les personnes arrivées là et reçut plusieurs coups de poing avant que la police pût le protéger et l'escorter jusqu'à sa chambre où il passa la nuit enfermé.

Des scènes de ce genre sont certainement regrettables et sont regrettées par les sportsmen trifiuviens qui ont manifesté leur indignation d'une autre façon, en signant immédiatement, sur le champ même, une requête pour faire suspendre définitivement l'arbitre Mahoney, qui s'est rendu extrêmement populaire par cette décision condamnée comme franchement mauvaise par les quelque douze cents spectateurs présents sur le terrain qui donna pratiquement la partie à Montréal, Trois-Rivières ayant eu l'avantage sur ses adversaires jusqu'à la septième manche.

MONTREAL

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Carmel, 1b.	4	2	2	10	0	0
Orr, ss.	4	2	1	1	3	0
Singer, 2b.	4	3	3	4	0	0
F. Delisle, 1f.	3	0	1	7	3	1
J. Delisle, cf.	5	0	2	0	0	0
J. Delisle, cf.	4	1	0	3	1	0
Feeley, rf.	5	0	0	2	0	0
Crevier, 3b.	4	1	0	0	2	0
Duplessis, c.	3	0	2	4	1	0
Bronnell, p.	1	0	0	0	1	0
Welch, p.	3	1	0	0	2	0

Totaux. . . 36 8 10 30 14 1

TROIS-RIVIÈRES

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Underhill, 2b.	4	2	1	1	3	0
Slattery, cf.	4	1	1	2	0	0
Farrand, 3b.	5	1	3	0	1	0
Reilly, 1b.	3	1	1	16	0	0
Bailey, c.	2	1	0	5	0	0
Bénard, ss.	5	1	1	0	2	1
Kimball, rf.	4	0	2	4	1	0
Lafontaine, lf.	4	0	1	2	0	0
Aikens, p.	4	0	1	0	6	1
Morrison, c.	1	0	0	0	0	0
Grenier, p.	1	0	0	0	0	0

Totaux. . . 37 7 11 30 13 2
Grenier frappa pour Slattery à la 10ème reprise.

Résultat par reprise:

Montréal	1010311001—8
Trois-Rivières	0060001000—7

Sommaire—Coups de 2 buts, Farrand, Bénard, Orr, Sacrifice, Orr, Singer (2), Duplessis, Welch, Doubles jeux, J. Delisle à Carmel; Kimball à Riley. Coups réussis, sur Aikens, 10; sur Bronnell, 2; sur Welch, 2. Buts sur balles, d'Aikens, 4; de Bronnell, 3; de Welch, 3. Balles mal lancées, Aikens (2), Bronnell, Welch, Retirés au bâton, par Aikens, 4; par Welch, 4. Frappés par le lanceur, Slattery et Riley par Bronnell, "Underhill" par Welch. Buts volés, Lafontaine (2), Delisle. Laissés sur les buts, Trois-Rivières, 10; Montréal, 7. Arbitres, Mahoney, Chrétien.

OTTAWA GAGNE

Ottawa, 8. — Le club local a défait le Valleyfield par 6 à 5, hier après-midi dans les séries de la Ligue de l'Est du Canada.

Valleyfield prit l'avantage à la première manche en comptant deux points et porta le résultat à 4 à 0 à la troisième, mais Ottawa égala le résultat dans sa moitié. Valleyfield enregistra un autre point dans la sixième, mais Ottawa brisa l'égalité dans la septième.

Paddy Hogan, qui vient de New-York, est responsable de la victoire de son club. Il a fait un coup de trois buts ainsi qu'un coup de circuit.

Résultat par reprise:

Valleyfield	202010000—5 7 4
Ottawa	00500010x—6 10 4

Batteries: Bobber, Cardinal et Wingo; Frankhouse et Davidson.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
T-Rivières	16	12	.571
Montréal	15	12	.556
Valleyfield	14	14	.500
Ottawa	10	17	.370

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées, hier après-midi, dans les séries des ligues de base ball Américaine, Nationale et Internationale ont donné les résultats suivants:

AMERICAINE

A Détroit:
Philadelphie . . . 001000001—2 9 3
Détroit . . . 040000200—6 6 1
Naylor, Sullivan, Heimach et Parkins; Ehmke et Bassier.

A Chicago:
New-York . . . 30000420—9 11 1
Chicago . . . 020201011—7 13 1
Bush et Schang; Schupp, McCabe, Hodge et Schalk.

A St-Louis:
Boston . . . 200001202—7 13 0
St-Louis . . . 000000111—3 7 9
W. Collins et Ruel; Davis, Kolp et Severeid.

A Cleveland:
Washington . . . 2000004201—9 11 3
Cleveland . . . 01114000100—8 18 6
Francis, Phillips, Turk, Johnson et Gharritty; Morton, Mails et L. Sewell.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
St-Louis	29	30	.592
Cleveland	25	25	.500
Washington	24	26	.480
Détroit	22	26	.458
Philadelphie	19	23	.452
Boston	20	23	.464
Chicago	20	28	.417

NATIONALE

A Philadelphie:
Pittsburg . . . 211000001—5 7 0
Philadelphie . . . 000000000—0 6 2
Morrison et Gooch; Meadows, Weinert et Henline.

A Brooklyn:
Cincinnati . . . 000411000—6 11 2
Brooklyn . . . 000002000—2 7 5
Luke et Wingo; Vance, Smith et Deberry.

A Boston:
St-Louis . . . 010000001—2 7 1
Boston . . . 00022100x—5 9 1
Pettica, Barfoot et Ainsmith; Miller et Gharritty.

A New-York:
Chicago . . . 013000000—11 11 1
New-York . . . 50000310x—9 18 2
Cheeves, Osborne, Jones, Kaufmann et O'Farrell; Douglas, Shea, Ryan et Snyder.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	28	18	.609
Pittsburg	25	18	.581
St-Louis	25	23	.521
Brooklyn	25	23	.521
Cincinnati	26	23	.510
Chicago	21	24	.467
Philadelphie	15	29	.341

INTERNATIONALE

A Syracuse:
Buffalo . . . 000000106—7 9 2
Syracuse . . . 000100020—3 8 0
Fisher et Bengough; Kircher, Dubuc et Niebergall.

A Jersey City:
Baltimore . . . 011000001—3 11 0
Jersey City . . . 01100050x—7 11 2
Ogden, Thomas et McAvoy; Barry, Metevier et Freitag, Sojeick.

PREMIÈRE PARTIE

Reading . . . 102102210—9 9 2
Newark . . . 100102010—5 9 3
Brown et Clarke; Loftus, Files-bitter et Lefler.

DEUXIÈME PARTIE

Reading . . . 020030000—5 10 2
Newark . . . 000000000—0 4 2
Karpp et Tragger; Baldwin et Lefler.

A Toronto:
Rochester . . . 200000020—4 10 1
Toronto . . . 31022000x—8 11 1
Wisner, Allen et Lake, Callahan; Townsend et Devine.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Baltimore	33	15	.689
Rochester	30	19	.612
Toronto	27	22	.551
Buffalo	25	24	.510
Jersey City	24	27	.471
Reading	24	28	.462
Syracuse	21	29	.408
Newark	14	34	.292

Les jeux olympiques

ILS AURONT LIEU A PARIS EN 1924—OCTROI DE 6,000,000 DE FRANCS PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Paris, 8. (S.P.A.) — M. Poincaré a fait savoir, hier, à la commission internationale des jeux olympiques que le parlement français voterait immédiatement encore six millions d'autres francs pour financer les jeux olympiques de 1924 qui, cela tranche la question, auront lieu à Paris.

Le parlement avait déjà manifesté son intention de voter seulement dix millions de francs pour ces jeux, mais la commission prétendait qu'il faudrait quinze millions de francs pour en faire un succès.

En ces dernières semaines, il avait été question de laisser Los Angeles, Californie, devenir le siège des jeux olympiques de 1924.

OLD CHUM

Le tabac à fumer le plus populaire au Canada

Le Tabac de qualité



LE TOURNOI DU CLUB MT-ROYAL

A-S. CASSILS A TRIOMPHE DE R-N. WATT DANS LA PRINCIPALE JOUTE D'HIER POUR LA COUPE ANDERSON — LA-FRAMBOISE VICTORIEUX

Le tournoi de tennis au club Mont-Royal s'est continué hier, alors que la principale joute au programme pour la coupe Anderson, alignait R-N. Watt et A-S. Cassils et ces joueurs ont fait un beau travail. M. Cassils réussit à vaincre son adversaire par 7-5 et 6-2.

E-H. Laframboise a remporté une victoire facile sur H-M. Wal-lis en gagnant par 6-1 et 6-1.

Voici les résultats d'hier:
E-H. Laframboise bat H-M. Wal-lis 6-1, 6-1.

De H-A. Cleveland bat J-M. Morris 6-2 et 6-4.

N-B. Francis bat G-R-L. Hoard, 7-5 et 6-3.

S-L. Rohr bat W-A. Landry 6-2 et 10-8.

A-S. Cassils bat R-N. Watt 7-5 et 6-2.

A-H. Grier bat M. Dobell, 6-2 et 6-4.

M. McCrady bat A-H. Grier 6-4 et 6-2.

J-W. Brown bat L-A. Sewell, 6-3, 6-2.

Les joutes d'aujourd'hui:
(5 h. p.m.)
E-H. Laframboise vs Dr H-R. Cleveland.

N-B. Francis vs S-L. Rohr.
(6 h. p.m.)
J-K-M. Green vs J-W. Brown.

A-S. Cassils vs M. McCrady.

OUTREMENT VICTORIEUX

Les joueurs seniors du club Outremont ont triomphé de l'équipe du M.A.A.A. dans les séries disputées, hier soir, au club Outremont. Le club du nord a vaincu son adversaire par 5 à 2.

Voici les résultats:

Simplex
E-H. Laframboise (Outremont) bat A. Brophy (M.A.A.A.) 6-1, 6-1.

D-P. Hatch (Outremont) bat P. A. Forsythe (M.A.A.A.) 6-2, 6-2.

E-B. Hay (M.A.A.A.) bat L. Robert (Outremont), 6-2, 3-6, 7-5.

J-A. Pérodeau (Outremont) bat R-H. Preston (M.A.A.A.) 6-4, 6-4.

Doubles
Laframboise et Cushing (Outremont) triomphent de Brophy et Forsythe (M.A.A.A.) 2-6, 6-3, 6-2.

Robert et Hatch (Outremont) triomphent de Hay et Tarsis (M.A.A.A.) 7-5, 6-2.

Preston et Woodyatt (M.A.A.A.) triomphent de Pérodeau et Bernard (Outremont) 6-4 et 8-6.

LA REUNION DE BLEU BONNETS

ELLE SERA INAUGUREE CET APRES-MIDI A LA PISTE DU MONTREAL JOCKEY CLUB. — LA CLASSIQUE D'AUJOURD'HUI SERA LE KINDERGARTEN.

La réunion du Montreal Jockey Club sera inaugurée cet après-midi à la piste de Blue Bonnets, marquant l'ouverture de la saison de la "Canadian Racing Association" à Montréal. Comme d'habitude le meeting durera sept jours consécutifs et ensuite les coursiers seront à Dorval, à partir du 17 juin.

Le "Montreal Jockey Club" a mis un programme fort dispendieux à l'affiche cette année. La distribution des prix argent s'élève à plus de \$63,500 et plusieurs classiques importantes y seront disputées.

Comme on peut le voir par les entrées, Blue Bonnets aura la crème des pur sangs, de sorte que les épreuves seront contestées. La piste est en fameuse condition et si la température continue on s'attend à ce que plusieurs nouveaux records soient établis, vu que l'association peut compter sur du matériel de premier ordre.

La classique d'aujourd'hui sera le Kindergarten Stakes. Cette course est dotée d'une bourse de \$2,500 ajoutés et elle est ouverte aux pur sangs de la jeune division. Elle a été cinq fois inscrite seulement, mais tous appartiennent à de bons établissements et la lutte sera dure.

Prismar, de l'établissement J.K.C., Ross, rencontrera les représentants des écuries Whitney et Thomas. Le premier à Miss Taft et Magic Reed comme représentants, tandis que Heilaps et Radian porteront les couleurs de M. E-F. Whitney.

Le handicap du Jockey Club sera

ra un autre numéro spécial à l'affiche et la lutte se fera sans doute entre les porte-couleurs des écuries Ross et Seagram. Le premier sera représenté par Bastille et Collingland tandis que le second turfman de Waterloo aura Lady Meave et Parisian Diamond comme porte-couleurs. D'un autre côté ces coursiers rencontreront de fameux pur sang américains. Heron y a décroché une pesanture de 98 lbs seulement et il sera intéressant de voir ce qu'il pourra faire dans de telles conditions.

La steeplechase n'a réuni que trois inscrits et Overmatch semble supérieur à ses adversaires.

Les officiers de la réunion, qui sont arrivés hier d'Ottawa, seront les suivants:

Commissaires de la réunion: Col. W. Mendrie, K. T. Dawes et H. B. McDougall.

Commissaire représentant la Canadian Racing Association: Francis Nelson.

Juges: Walter C. Hager et E-C. St-Père, M.P.

Juge au départ: Harry Morrissey. Les meilleurs jockeys du continent sont aussi rendus à Blue Bonnets. Au nombre des meilleurs on mentionne des artistes comme Clarence Turner, Johnny McGarratt, L. Gregory, Chiver, Erickson, Conroy, Warrington, T. Parrington, J. Rowan, J. Williams, S. Boyle, P. Walls, M. Anderson, W. Bogonowski, N. Swart, McFee, B. Haynes, S. Veltch, Diamond, etc.

Voici la liste des inscrits aux épreuves de cet après-midi:

Première course, à réclamer, bourse, \$1,000, trois ans et plus, 3

1-2 furlongs:
Lottie Lorraine, 98; Hidden Jewel, 102; Lady Luxury 102; Robo, 102; Charles-J. Craigville, 102; Garetaker 103; Happy Chances, 106; Reluctant, 107; Mumbo Pumbo, 107; Vice Chairman, 115.

Deuxième course, à réclamer, trois ans et plus, \$1,000, 5 1-2 furlongs: Manna, 100; Actress, 100; Bountifur, 103; Knot Grass, 103; Louis Adair, 104; Quannah, 108; Flibberly Gibbet, 109; Trantula, 109; Camouflage, 112; Mayor House, 112; Messines, 114.

Troisième course, steeplechase, \$1,500, quatre ans et plus, environ 2 milles: Houhyhaham, 130; Overmatch, 147; Blighty 2nd, 137.

Quatrième course, Kindergarten Stakes, deux ans, \$2,500 ajoutés, 5 furlongs: Prismar, 100; A-Miss Taft, 104; A-Magic Reed, 110; B-Heilaps, 107; B-Radiant, 111.

A-V. Entrées de Thomas; B-E. F. Whitney.

Cinquième course, Jockey Club, Handicap, \$200 ajoutés, trois ans et plus, un mille: Lady Meave 95, Parisian Diamond, 104; Auntie May, 97; Heron, 98; bCollinga, 102; bBasille, 109; Fair Gain, 104; Bullet Proof, 109; Sundial 2nd, 111.

A-Entrée de l'écurie Seagram, B. J. Entrée de K-L. Ross.

Sixième course, à réclamer, \$1,000 trois ans et plus, 1 1-8 mille: Dark Hill 103; Sangrado, 108; Eleanor S., 106; Kentish Boy, 108; Tantalus 109; Biff Bang, 112.

Septième course, à réclamer, trois ans et plus, \$1,000, 1 1-8 mille: Miles S., 101; They Shall Not Pass, 105; bCarley Boy, 106; King Trojan, 106; Attorney Muir, 107; Iron

Boy, 107; Austral, 107; Lazy Lou, 109; Gath, 111; Tronckster 2nd, 111; Sailor, 111; Doctor Jim, 111.

L'assemblée de la nouvelle ligue

C'est aujourd'hui et non vendredi qu'aura lieu l'assemblée pour l'organisation de la nouvelle ligue de baseball qui remplacera la Ligue de la Cité. Cette assemblée sera tenue à Newport, Vermont. Cette ligue, si elle s'organise, jouera le samedi et le dimanche. Si les clubs étrangers acceptent les propositions du Métropole et des Indiens, la Ligue se formera immédiatement et elle jouera ses premières parties dimanche. Les six clubs qui en feraient partie sont: St-Hyacinthe, Sherbrooke, St-Johnsbury, Newport, les Indiens et le Métropole.

Dans tous les cas, les Indiens iront jouer dimanche à Saint-Hyacinthe. Ils auront leur équipe au grand complet, nous a dit M. J.-R. Constantineau, Malcolm Fraser sera le lanceur. Si la ligue est formée, cette ligue sera une partie de ligue. Si la ligue ne réussit pas à s'organiser, la rencontre sera une simple exhibition.

Le Pittsburg à Montréal

Le club Montréal jouera deux parties dimanche au terrain des Shamrocks. A 1.30, il jouera une partie de ligue avec le Trois-Rivières guidé par Billy Innes et à 3.30 il se mesurera avec le club Pittsburg.

burg de la Ligue Nationale. La visite du club Pittsburg est tout un événement et nul doute que les fervents du baseball voudront aller voir à l'oeuvre les étoiles de M. Dreyfus.

Deux chutes pour Lévis

Boston, 8. — Ed. (Strangler) Lewis, champion du monde des poids lourds, à la lutte libre, a triomphé de Earl Caddock, hier soir, en prenant deux chutes sur trois. John Pesak a défait Dick Davis-court dans la semi-finale.

Navire "Scandinavian"

DE QUEBEC, SAMEDI LE 10 JUIN 1922

Le navire Scandinavian partira de Québec samedi le 10 juin. Les passagers qui ont inscrit leur nom sur ce navire trouveront place, en partant de Montréal, gare Windsor, sur les trains réguliers, vendredi, le 6 juin; en plus, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler un train spécial pour le navire, lequel train, consistant en wagons de seconde et de première classe, en wagons buffet et salon, partira de Montréal, gare Windsor, à 10h. a.m. (heure normale) samedi, le 10 juin et se rendra directement au quai du navire, à Québec (réc.)

Bonne Vieille Bière

LA LUNE ÉCLIPSE LE SOLEIL RIEN N'ÉCLIPSE

DOU

DE PARFAITE MATURITÉ

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

IRLANDE

La situation
reste obscure

LA POPULATION IRLANDAISE ATTEND QUELQUE DECLARATION DE SES CHEFS POUR VOIR UN PEU CLAIR DANS LES AFFAIRES DE SON PAYS.

Dublin, 8. (S.P.A.) — On ne sait pas grand chose des progrès des conversations entre Arthur Griffith, président du Dail Eireann, et les ministres anglais à Londres. L'intérêt suscité par l'ouverture de la session du Dail Eireann cet après-midi, à 3 heures, se concentre sur le pacte de Valera-Collins et les perspectives électorales.

En l'absence de M. Griffith, la direction de la Chambre incombait à Michael Collins et vu l'état des affaires nationales la population attend avec impatience la déclaration des chefs et le débat pour trouver un peu de lumière sur la question qui reste obscure pour le commun des gens.

M. Collins doit passer en revue les relations générales entre le nord et le sud de l'Irlande. Il parlera de l'incident de Pettigo, mais il est entendu que le principal point de son discours sera un appel à l'observation du pacte de coalition durant les prochaines élections. L'opposition à la liste des candidats coalitionnistes a causé une surprise.

Lorsque le Dail aura terminé sa session, il est probable qu'il ne se réunira pas de nouveau et qu'il sera remplacé par le nouveau Dail. La date de convocation du nouveau Dail a été fixée au 1er juillet de concert entre le lord-lieutenant et le gouvernement provisoire. La confirmation de cet accord sera demandée à la réunion d'aujourd'hui.

Les républicains protestent contre la déclaration de Winston Spencer Churchill, secrétaire des colonies, qui a dit que tous les membres du gouvernement irlandais devaient accepter le traité par écrit. Leur refus est de continuer l'existence du cabinet du Dail, où ils auraient quatre sièges d'après le pacte de Valera-Collins, tout en laissant le gouvernement provisoire comme corps séparé.

Si, cependant, il n'y a qu'un seul gouvernement, le pacte de Valera-Collins ne pourra être appliqué, car la loi de l'Etat libre oblige tous les membres du ministère responsable à accepter le traité, ce que M. de Valera et ses collègues ont publiquement refusé de faire.

La principale affaire du nouveau parlement, après avoir adopté la constitution, sera l'étude du bill de franchise établissant le suffrage universel adulte et permettant l'utilisation d'un nouveau registre d'après lequel auront lieu les élections de l'Etat libre.

L'élément du jour de la présentation est que dans vingt des 27 circonscriptions électorales 47 candidats indépendants font la lutte à 90 coalitionnistes de Collins et de De Valera. 18 ont été présentés par le parti travailliste, 12 par l'Union des cultivateurs et 14 par des associations représentant les contribuables, les hommes d'affaires et de profession. Trois n'ont pas d'attache politique.

Dans sept circonscriptions, 34 candidats de la liste seront élus sans opposition. La moitié est en faveur du traité et l'autre y est opposée. Sur les 90 candidats de la liste qui sont élus, de faire la lutte, 48 sont pour le traité et 41 contre. L'un d'eux a été choisi par les deux côtés, 271 candidats ont été présentés, mardi, pour les 124 sièges. 137 candidats seront obligés de faire la lutte. Les nominations pour les quatre sièges de l'université de Dublin seront faites aujourd'hui.

LE CARDINAL LOGUE EST MO-
LESTE

Belfast, 8. (S.P.A.) — Le cardinal Logue, primat d'Irlande, qui voyageait en automobile d'Armagh au comté de Louth, hier, en compagnie de l'archevêque O'Donnell, a été arrêté à Lisnadd, près d'Armagh, par un groupe de "spéciaux" de l'Ulster qui lui ont fait part de leur intention de l'assigner à résidence. Le cardinal s'y oppose et demande de quelle autorité ils se prévalent. Sur ce, d'après une dépêche de Dundalk, un des "spéciaux" tira son revolver en disant: "Voilà mon autorité".

L'automobile a été perquisitionnée. Quelques sacs de documents ecclésiastiques ont été ouverts et examinés attentivement. On permit ensuite aux voyageurs de continuer leur route.

Les quartiers généraux des "spéciaux" à Belfast ont admis l'incident, mais ont déclaré que les hommes avaient agi en dépit des ordres du commandant de comté et que des mesures disciplinaires seraient prises.

En Haute-Silésie

L'ETAT DE SIEGE EST ETABLI
DANS PLUSIEURS VILLES.

Oppeln, Silésie, 8. (S.P.A.) — La commission inter-alliée a proclamé l'état de siège dans les villes de Schwentochowitz, de Bismarckshuette et de Godulahuette et de Lipine. Ces places sont des centres miniers de la Haute-Silésie.

LE CALME S'EST FAIT

Varsovie, 8. — Les troubles en Haute-Silésie, où Polonais et Allemands sont encore venus aux prises dernièrement, semblent s'être apaisés. Les nouvelles du district indiquent que l'arrivée à Gleiwitz de convois chargés de mineurs polonais blessés, chassés des régions allemandes avoisinantes, a suscité une vive excitation, mais on ajoute que les régions où a régné le désordre sont maintenant presque pacifiées.

LES REPARATIONS

Toute liberté
aux banquiers

LA COMMISSION DES REPARATIONS DONNE CARTE BLANCHE AUX BANQUIERS POUR EFFECTUER UN EMPRUNT POUR L'ALLEMAGNE. — L'OBJECTION DE LA FRANCE.

Paris, 8. (S.P.A.) — La commission des réparations allée à annuler, hier, par un vote de 3 à 1, le bulletin négatif de la France, et a donné à la commission des banquiers pleine autorité de proposer un emprunt international pour l'Allemagne sur toute base que les banquiers pourraient juger désirable. Ces derniers ont, cependant, fait savoir qu'ils étaient disposés à ne pas agir en opposition aux désirs du gouvernement français.

Les banquiers ont décidé de ne pas prendre de conclusion hier, mais de réfléchir à la situation, de la discuter entre eux et de se réunir aujourd'hui pour échanger leurs opinions et déterminer s'ils iront de l'avant à propos de l'emprunt.

L'attitude de la France à l'égard de la commission des banquiers a été discutée hier matin à une conférence à laquelle le président Millerand, le premier ministre Poincaré, M. Dubois, M. de Lasteyrie, ministre des finances; M. Reibel, ministre des régions libérées; et M. Sergent, représentant de la France à la commission des banquiers, étaient présents. Ce fut après cette discussion que M. Dubois déclara de nouveau l'attitude qu'il avait antérieurement prise à la commission des réparations.

L'opinion qui semblait régner parmi les banquiers au moment où ils commencèrent leurs discussions formelles était qu'en raison des intérêts de principal créancier, le gouvernement français devait être le principal facteur. Les banquiers se sont aperçus dès le début, qu'il y avait de grandes difficultés au lancement d'un emprunt et ils ne sont par conséquent pas surpris de la tournure des événements.

Le vote de la commission des réparations indique la première décision importante prise en ce corps par le représentant français, M. Louis Dubois.

M. Poincaré a déclaré à la commission des affaires étrangères du Sénat, hier après-midi, qu'il espérait que les négociations continueraient à l'endroit de l'emprunt international allemand, bien qu'il ne s'attendait pas à des résultats tangibles prochains.

Dans l'intervalle, dit-il, l'industrie française, en attendant les paiements en argent de l'Allemagne, qui ne pourraient devenir importants qu'à l'aide d'un emprunt, doit s'ajuster aux paiements en marchandises.

M. Poincaré a déclaré que cela ne voulait pas dire qu'un emprunt international était impossible; au contraire, un emprunt est tout à fait compatible avec les droits et les intérêts de la France, ainsi qu'avec les stipulations du traité et le barème des paiements.

L'article 248 permet à la commission des réparations d'approuver un emprunt et toutes autres méthodes de paiement, mais, ajouta-t-il, il faut bien admettre que la commission des réparations n'a et n'aura pas le droit de mettre un emprunt à flot et le gouvernement français mettra toujours comme condition essentielle qu'un emprunt ne réduise pas les réparations dues à la France.

Le premier ministre a répété ce qu'il a dit à la Chambre des députés au sujet de la détermination de la France à agir seule en cas de refus de l'Allemagne de payer ses réparations. Que la nécessité d'imposer des pénalités à l'Allemagne présente ou non, la France, dit-il, a étudié et préparé tous les plans pour différentes sortes de pénalités et est prête pour le jour où la commission des réparations déclarera l'Allemagne en défaut.

De passage à Paris

Paris, 8. (S.P.A.) — La reine Victoria d'Espagne est arrivée de Londres, ici, hier soir avec ses deux filles. Les représentants du président Millerand et de M. Poincaré, ainsi que ceux des ambassadeurs espagnole et anglaise se sont portés à leur rencontre. L'ambassadeur espagnol a accompagné les visiteurs royaux, de Calais à Paris. La souveraine et les princesses quitteront Paris, vendredi matin.

Avis des postes

Une dépêche complète devant être expédiée par le paquebot "Regina" quittant Montréal pour Cherbourg et Southampton le 10 juin sera fermée au bureau de poste central à minuit le 9 courant.

Une dépêche complète devant être expédiée par le paquebot "Empress of France" quittant Québec pour Cherbourg et Southampton le 13 juin, sera fermée au bureau de poste central à minuit le 12 courant.

Une dépêche de lettres seulement devant être expédiée par le paquebot "Paris" quittant New-York le 14 juin, sera fermée à 5.30 p.m. au bureau de poste central le 13 juin.

Big Mike sera pendu

Ottawa, 8. (S.P.C.) — Big Mike Prosko devra subir la peine capitale à Québec vendredi. Après avoir étudié son cas, le conseil du cabinet a refusé de commuer la sentence.

La cause a suscité beaucoup d'intérêt dans l'Est du Canada. Le crime fut commis au commencement de 1921 dans un chantier de Québec et plusieurs individus furent impliqués dans le meurtre. Quelques-uns des coupables ont déjà été exécutés, et dans le cas de Big Mike, son exécution avait été d'abord fixée au 8 juillet 1921. Les tribunaux accordèrent quatre sursis et finalement un appel fut porté à la Cour Suprême du Canada. L'appel a été rejeté.

ECOLE D'ONTARIO

LE BILL PINARD
EST REJETE

M. GRANT NE VOIT PAS L'OPPORTUNITE DE CE PROJET DE LOI — LE CAS DES TUTEURS

Toronto, 8. (S.P.C.) — A l'issue d'un débat prolongé, le bill Pinard a été rejeté par la Chambre en comité, hier après-midi. Ce bill de mandat qui l'on permit au tuteur non-catholique d'un enfant catholique en âge de fréquenter l'école de devenir le soutien d'une école séparée.

Dès que le bill eut été présenté, M. Grant, ministre de l'instruction publique, a proposé qu'il ne fût pas rapporté. Le ministre a déclaré que ce projet de loi allait à l'encontre du principe des lois scolaires présentes et qu'il s'y opposait, lui et son département. M. Grant pense que les cas qui tomberaient sous la juridiction de ce bill seraient fort peu nombreux, il ne voit pas pourquoi l'on présente ce bill.

Le premier ministre Drury s'est rangé de cet avis. Il ne croit pas, lui non plus, que cette loi soit nécessaire dans la province. Revenant à la charge, M. Pinard a fait remarquer que son bill permettrait seulement au tuteur protestant de soutenir une école séparée, mais ne l'y obligerait pas. En cela, M. Pinard a eu l'appui de M. Hartley Dewar.

M. W. F. Nickle, de Kingston, n'est pas disposé à approuver le bill entièrement, mais il pense qu'il a un certain mérite. Il a suggéré que ce bill, de même que celui de M. Z. Mageau, relatif aux dévotions des écoles séparées, devraient être présentés de nouveau à la prochaine session et entre-temps confiés à l'étude d'une commission spéciale. M. Curry, de Toronto-sud-ouest, M. Grant et le premier ministre ont donné leur assentiment à cette proposition.

OUTREMONT FAIT
UN FORT EMPRUNT

CETTE MUNICIPALITE VEUT AMORTIR UN EMPRUNT DE \$1,500,000 CONTRACTE EN 1917 ET EXECUTER NOMBRE DE TRAVAUX PERMANENTS

Les conseillers municipaux d'Outremont ont décidé, hier soir, d'emprunter sous forme de régiment la somme de \$1,885,000 pour amortir un emprunt de \$1,500,000 contracté en 1917 et exécuter des travaux permanents pour la somme de \$385,000. Le double emprunt portera intérêt à 5% pour cent.

Les travaux recommandés sont les suivants: Egouts, \$69,807.36; achat de terrains pour rues et ruelles, \$13,912.50; pavages de rues, ruelles, etc., \$11,967.18; confection de trottoirs \$45,546.77; enfoncement des fils électriques, \$72,345; terrains de jeux et accessoires, \$24,675.19; pour cottages modernes, \$27,825; pour l'achat d'une pompe à incendie, \$18,921.

Le bilan financier de la municipalité pour l'année 1921 adoptée récemment, comporte les renseignements que voici: Le bilan indique que la population est de 14,000 âmes, contre 13,500 l'année précédente. La superficie de la ville est de 975 acres. Le rôle total d'évaluation atteint le chiffre de \$30,758,700 contre \$29,011,050 en 1920. La propriété taxable est de: terrains, \$11,829,915; bâtisses, \$12,682,900. On a érigé, en 1921, 119 nouvelles bâtisses, à une valeur totale de \$1,297,115. La municipalité possède 24,6 milles de chemins publics; 54 milles de chemins de terre améliorés; 18,8 milles de chemins macadamisés et 32,2 milles de trottoirs le long des chemins publics.

Au 31 octobre 1921, la dette obligataire de la municipalité était de \$3,350,000; la dette flottante de \$93,087.61, faisant un total de \$3,443,087.61.

Les recettes perçues au cours de l'année dernière ont été de \$1,529,780.49. L'actif de la cité est de \$4,002,710.38.

Les conseillers ont pris connaissance du rapport de l'ingénieur en chef, qui démontre les résultats très satisfaisants de la construction à Outremont; jusqu'à date, les permis accordés atteignent la valeur de \$1,050,000, chiffre qui sera probablement porté à \$1,250,000 d'ici à la fin du mois.

Le cardinal
Valfré di Bonzo
est malade

Rome, 8. (S.P.A.) — Son Eminence le cardinal Valfré di Bonzo, archevêque de Trébizonde et préfet de la congrégation des Religieux, qui souffrait de prostration nerveuse depuis trois semaines, est dans un état fort alarmant.

M. le Dr Merrill
Desaulniers

M. A. L. Caron vient de démissionner comme membre de la Commission des liqueurs de la province de Québec. Il est remplacé à ce poste par M. le Dr E. Merrill Desaulniers, député de Chambly au parlement provincial. M. Desaulniers est député de ce comté depuis 1909. Il habite Saint-Lambert.

Collège Laval

Pour accéder aux demandes nombreuses des parents, amis et anciens élèves, le collège Laval répète le drame "Henri de Castille", le jeudi, 15 courant, dans la salle Jean-le-Prévost, rue St-Dominique, près de la gare du Mile-End. On peut se procurer des billets au presbytère de la paroisse St-Georges ou à l'importe quelle école des Frères Maristes. (Communiqué)

LA NAVIGATION

Entre l'Orient
et le Canada

L'EMPRESS OF AUSTRALIA PARTIRA DE VANCOUVER LE 27 JUIN POUR COMMENCER SON SERVICE.

Les bureaux locaux de la compagnie du Pacifique Canadien viennent d'être informés que l'"Empress of Australia", nouveau paquebot qui a été complètement terminée ces temps derniers, partira le vendredi 16 juin courant de Greenock, Ecosse, à destination de Vancouver, via le canal de Panama. Attendu à ce dernier port vers le 10 juillet, il en repartira le 27 du même mois pour son premier voyage vers l'Orient.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, ce nouveau paquebot jauge 21,400 tonnes et mesure 590 pieds de longueur, 75 pieds 2 pouces de largeur, 41 pieds 5 pouces de hauteur.

L'"Empress of Australia" sera sous le commandement du capitaine Samuel Robinson, autrefois de l'"Empress of Russia". Cet officier de marine est à l'emploi de la compagnie du Pacifique Canadien depuis 1895, époque à laquelle il débutait à bord de l'"Empress of Japan".

L'"Empress of Australia" sera affecté au service de l'Océan Pacifique, de même que l'"Empress of Canada", autre nouveau paquebot dont le départ de Hong-Kong à destination de Vancouver a été annoncé la semaine dernière.

NOUVEAU VICE-CONSUL

M. Lin Chian Yu, nouveau vice-consul de Chine à Ottawa, était à bord de l'"Empress of Asia", qui est arrivé à Vancouver lundi dernier. C'est la première fois qu'il venait au Canada.

Le représentant de la Chine est un gradué de l'Université impériale de Tokio, ayant été titulaire d'une bourse pour cette institution.

IMMIGRANTS

Le "Mégantic", de la ligne White-Star Dominion, qui est parti de Liverpool ces jours derniers, est attendu à Québec au cours de la journée de samedi et à Montréal le dimanche soir.

Parmi ses passagers de troisième classe on signale la présence de soixante-dix immigrants venant au Canada sous les auspices de l'Armée du Salut, dont un bon nombre de veuves de guerre.

Les autorités de la ligne White-Star disent que des représentants des gouvernements provinciaux sont en ce moment en Angleterre afin de recruter de nouveaux immigrants qui seraient amenés au pays au cours du mois prochain.

Le "Mégantic" repartira de Montréal à destination de Liverpool le samedi avant-midi 17 juin courant.

PLUS DE BAGAGE

Les autorités de la ligne White-Star ont annoncé hier que leurs passagers auront droit à l'avenir à 15 pieds cubes de bagage. L'espace alloué jusqu'ici était de 10 pieds cubes.

NAVIRES DANS LE PORT

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Harvester, de la marine du gouvernement, à la cale sèche.

Jebsa, Elder Dempster and Co., hangar 45.

Canadian Ranger, de la marine du gouvernement, quai Vickers.

Dunaff Head, McLean Kennedy Ltd, section 10.

West Kebar, Robt. Reford Co., hangar 24.

Haliartus, McLean Kennedy Ltd, hangar 15.

Wein, Thos. Harling and Son, section 46.

Canadian Runner, de la marine du gouvernement, hangar 25.

Maillie, Walford Shipping Co., section 6.

Topsdalford, Canadian Pacific, hangar 19.

Grainston, Walford Shipping Co., section 7.

Canadian Beaver, de la marine du gouvernement, section 6.

Ariano, Furness Withy and Co., hangar 16.

Kalypso Vergotti, Thos. Harling and Son, section 5.

Lisgar County, Canada S. S. Lines, hangar 18.

Sedgemoor, Walford Shipping Co., Albion, Robert Reford Co. Ltd, hangar 2.

Aube, D. H. Mapes.

Canadian Carrier, de la marine du gouvernement.

Berlin, Eaton Nelligan Co.

Marra Racia, Thomas Harling & Son.

Ethel Wolf, Thos. Harling & Son, Falls City, Furness Withy Co., Ltd.

Regina, White Star Dominion Co., Carriagan Head, McLean, Kennedy Co., Ltd.

Gracia, Robert Reford Co., Ltd.

Cairmont, Robert Reford Co., Ltd.

General Konsul Paltisen, Robert Reford Co., Ltd.

Scandinavian, Pacific Canadian.

Vellavia, Robert Reford Co., Ltd, hangar 5.

Irishman, White Star Dominion Line, hangar 12.

Hastings County, Canada S. S. Lines, hangar 18.

Horen, Elder Dempster, section 43.

Charles Pratt, Imperial Oil Co., section 101.

Manchester Corporation.

Pour leur lune de miel

Belgrade, 8. (S.P.A.) — Après leur mariage, le roi Alexandre et la reine Marie, de Yougoslavie, habiteront un palais nouveau qui a été spécialement préparé pour eux. Ce palais se trouve situé à quelques arpents de l'ancienne résidence royale qui est demeurée inoccupée depuis l'assassinat du roi Alexandre t de la reine Draga, en 1903. Les Serbes, croyant que le vieux palais est maudit, ont prié Marie de n'y jamais mettre les pieds.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

COMPLETS pour HOMMES

COMPLETS pour le sport ou les affaires; tweed anglais gris rayé de belle qualité; modèle ajusté avec plis en arrière et demi-ceinture. Vendredi

27.50

IMPERMEABLES en tweed brun uni ou mélangé, doublé en caoutchouc; peut aussi servir de paletot de mi-saison; modèle avec ou sans ceinture. Vendredi

10.75

VESTONS DE BUREAU pour hommes; toile beige; grands jusqu'à 64. Lundi

1.75

CHAUSSURES

BOTTINES et SOULIERS POUR HOMMES; forme ronde ou forme française, en veau noir ou brun, de qualité supérieure. Pointures: 6 à 10. Prix de Dupuis, la paire

6.95

—Au rez-de-chaussée.

Chaussettes 5 paires pour 1.00

200 douzaines de CHAUSSETTES (seconds) en coton de Lille, pour hommes; semelle double, talon et bout renforcés; nuances: noir, bleu marin, gris et blanc; pointures: 9 1/2 à 11. Les imperfections sont à peine visibles. Spécial, 5 paires pour

1.00

CHEMISES DE TRAVAIL

25 douzaines de CHEMISES DE TRAVAIL en chambray bleu; coupe ample; col à même. Encolure 14 à 17. Chacune

1.19

—Au rez-de-chaussée.

Spécial du Matin en Vente à 9 heures

COSTUMES LAVABLES pour garçons de 3 à 8 ans; modèles Oliver Twist, Middy et Buster, en galatée rayé gris, en percale grise et bleue ou en duck beige uni, avec col et manchettes bleus. Spécial à

2.50

COMPLETS

COMPLETS à deux culottes, pour garçons de 12 à 16 ans; modèle Norfolk en tweed mélangé gris; valeur de 12.95 pour

8.95

CULOTTES

CULOTTES BOUFFANTES en tweed mélangé gris foncé, pour garçons de 8 à 15 ans; valeur de 2.25 chacune pour

1.59

—Au premier.

PATISSERIES

BEIGNETS RI-CHES, 2 douzaines

.29

BRIOCES (cookies) à la melle, à l'anis ou unis, 2 doz. pour

.25

TIMBALES pour pâtes aux huîtres, rég. 60 la douzaine, pour

.50

TRES SPECIAL

GATEAUX aux fruits, rég. 60 la lb., vendredi

.39

CHOCOLAT

2000 lbs de CHOCOLATS au lait, différentes marques; le chocolat le plus pur et le plus nourrissant, rég. 60 la lb., vendredi

.39

—Au rez-de-chaussée.

CIGARES

250 boîtes de CIGARES LORD TENNYSON, la boîte de 25, rég. 1.50, ven- dredi

1.19

—Au rez-de-chaussée.

C'est le temps de penser à vos
AGRES de PECHE

CANNES à pêche, .79 jusqu'à

10.00

MOULINET, 25 à

10.00

à

CORDES de .10 à

2.00

CANNES fourrées

.15

CUILLEURS, 25, 30, 35, 40

.25

PLONGEURS, la doz.

.25

Tulle moustiquaire

1.50